

REPLIQUE
OU
VERIFICATION
Que le Secret renommé
DE
ROGIER ROONHUYSEN.
Est véritable & d'une utilité infaillible par ordre Superieur

PAR

JEAN PIERRE RATHLAUW,

Chirurgien & Maître Accoucheur Juré authorisé d'Amsterdam & Amstelland.

Découvert depuis peu & specifié à présent plus amplement.

Contre

L'Ecrit injurieux des cinq Messieurs Accoucheurs des Secrets, qui a pour titre Preuves Evidentes que le Secret de Roonhuysen est absolument faux & l'Instrument absolument inutile.



A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIAS ROMBERG, Libraire,
sur le Spuy. 1747.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

REPLIQUE
OU
VERIFICATION

De l'infaillibilité & certitude du Secret renommé de

ROONHUYSEN.



Essieurs les Inspecteurs du College d'Amsterdam, avoient, nonobstant mon examen approuve à Utrecht, fait incontinent après, néanmoins tant fait chez les *Vénérables* SEIGNEURS BOURGUEMAITRES de cette Ville, qu'ils avoient produit, que l'exercice de Maitre Accoucheur juré me fut interdit, si longtems que je ne pourrois pas decouvrir le secret d'autres, sçavoir (certain Manuel ou science de Roonhuysen). Et quoique le témoignage du College d'Utrecht (qui est composé des Messieurs, qui m'étoient alors inconnus), & qui, comme un chacun est bien persuadé, ne pancheront point d'un côté ou d'autre sans

avoir été convaincu, parlà si clairement a mon avantage, mais que par contre le témoignage du College d'Amsterdam (dans lequel il y a des personnes, qui voudroient volontiers me ruïner avant leur mort) parlà si confusement à mon préjudice, ces derniers Messieurs ont pourtant pu juger à propos, sans doute parce que j'ignorois un *secret*, de me laisser ce méchant renom, que je suis tenu pour tout-à fait ignorant & incapable.

Mais enfin ayant fait voir à la satisfaction des Vénérables Seigneurs BOURGUEMAITRES, que j'avois certainement aussi *le secret de Roonhuysen*, les VENERABLES Seigneurs m'ont remis dans ma premiére réputation, & m'ont nommé Maitre Accoucheur juré. Mais il m'a aussi été ordonné de le communiquer au Public.

Tachant donc de subvenir, comme il est mon devoir, à ces ordres, je l'ai écrit, autant qu'il me soit connu, simplement, & communiqué, sans offenser personne, que je sache, oui agissant même avec ceux, qui sont mes parties, avec toute politesse, nommant lesdits Sieurs *des Maitres si dignes*, *des Maitres qui ont beaucoup* *d'a-*

d'adresse &c., & priant même aussi lesdits Sieurs de me vouloir assister comme peut-être plus capables dans des accidens facheux Page 64. & 12.

Mais qu'est-ce tout ceci a produit de nouveau ? Ceci a fait soulever cinq Maîtres Accoucheurs jurés, *André Boekelman*, *G. Plaatman*, *Albert Titsing*, *Reynier Boom*, & *van Dieden* à Utrecht, qui ont pris la plume contre moi dans leur livre, qui a pour Titre PREUVES EVIDENTES &c. dans lequel ils ne se font pas scrupule, nonobstant mon estime que j'ai fait voir, & tous les égards que j'ai eu, de s'élever contre moi de la manière la plus criante, & de vomir toute la haine & envie qu'ils ont sur leur cœur en termes si barbares, que des ennemis déclarés ne pourroient agir plus méchamment: pour laquelle cause donc je me suis aussi senti obligé de déclarer le dit Livre *pour injurieux*, & de faire voir par cette reponse prémièrement que cet Instrument n'est pas *faux*, mais certainement *legitime*, en second lieu que le dit Instrument n'est pas *nuisible à la Mère*, ou *mortel à l'Enfant*, mais salutaire & utile pour tous deux. En troisième lieu comment les injures personnels contre

 moi,

moi, ou les invectives contre des hommes excellens, sont fausses, perverses, & point véritables: dans laquelle manière d'agir je tremperai lesdits Sieurs, en commençant, contre leur attente, des paroles, avec lesquelles ils finissent, disans page 64 *qu'ils savent que je ne peux rien plus avoir de reste que des invectives pour ma defense*, & qu'ils *n'écriront plus contre moi sans doute touchant ce différent.*

Je ne payerai pourtant point de la même monnoye, qu'on ma payé; mais je me garderai bien de dire quelque invective, oui même je me tairai touchant beaucoup de fautes connues, pour leur ravir tous les moyens de répondre ci-après.

Mais je commencerai en demontrant leur défense, par laquelle ils tachent de prouver, qu'ils sont obligés d'écrire contre moi.

Ils disent page 4; *qu'ils sont obligés à cela par leur serment de Bourgeois, par lequel ils ont juré, qu'ils avertiront cette bonne Ville de tout le mal, qu'ils viendront à savoir, & qu'ils aideront & feront tout pour ce qui regarde la prosperité & l'accroissement de cette Ville.*

Que la tendresse & vertu Chrétienne, que

que ces cinq hommes possedent est grande, dans le prémier instant ! que ces hommes semblent garder bien soigneusement leur serment, qu'ils ont fait ! Mais jusqu'à quel point observent ils leur serment ? Pas plus que la moitié, savoir *qu'ils avertiront cordialement & fidelement leur Ville du mal* (qu'*ils decouvrent*; *suivant leur pensée*.)

Mais c'est triste pour eux, qu'ils fassent donc encore bien ceci, seulement pour me ruïner & m'ôter ma réputation & satisfaire à leur volonté, pour m'arracher s'il leur étoit possible mon gagne pain honnête.

Je prouverai ceci clairement de leur écrit :

Mais prémièrement je demande à leur conscience, pourquoi leur sincerité, & amour pour la Ville & Bourgeoisie ne va pas plus loin, pour satisfaire à la plus grande partie de ce même serment.

Pourquoi osent-ils, dirois-je, oublier ou mépriser si perfidement, qu'ils ont aussi juré, *qu'ils aideront de tout leur pouvoir au bien de cette Ville par conseils & en effet* ? C'est une véritable Amitié, c'est une grande marque de probité de laisser étouffer des Centaines d'enfans,

& d'envoyer au tombeau un grand nombre de Femmes en mille Angoiſſes & douleurs, ce qu'on pourroit tout prévenir en mettant au jour un ſimple inſtrument, dont on confeſſe ſoi-même qu'on n'eſt pas l'Auteur; mais qu'on le cache ſeulement pour gain, lequel gain ne diminue point du tout de jour en jour: car le Maitre ACCOUCHEUR Theodore Meys (mon diſciple) voulant faire depuis peu marché avec le Sieur Plaatman touchant ce ſecret, le 6. de Septembre 1747, entendit qu'il en faudroit donner cinq mille florins, quoique ce même Monſieur *Meys* donna bien à connoitre qu'il avoit appris de moi une même operation manuelle, qui ne cédoit point le pas au leur, & il nomma jusqu'à 16 *Femmes accouchées*, a Plaatman, qui avoient eu une réüſſite a ſouhait.

Non-obſtant tout cela le prix de ce ſecret étoit monté a mille ducats, quoique ce même Monſieur Plaatman lui avoit voulu apprendre deux ans auparavant toute la ſcience pour mille florins. (Quelle Sottiſe).

Comment eſt il poſſible que la pitié puiſſe permettre ſi longtems, que tant de femmes ſans défenſe ſoient tourmentées inutilement, & que

que tant des enfans innocens ſoient tués dans leur naiſſance même ! (comme ils diſent). Si on ſe contente de dire ſeulement, *nous ſommes a Amſterdam, tout prêts à aider de telles femmes, ce n'eſt pas aſſez : comment eſt-ce-que de telles femmes ſeront delivrées de ces maux dans des autres Villes? Ainſi donc chacun voit par conſéquent avec triſteſſe, de quelle manière ces Meſſieurs obſervent le contenu de leur ſerment :* ou, *eſt ce que leur ſcience ſecrette n'eſt pas de ſi grande importance (ce que nous croyons facilement) pourquoi s'en glorifie t'on tant? Mais ces mêmes cinq Meſſieurs declarent enſuite qu'ils ſont obligés d'écrire contre moi, parce qu'etant avertis ſi volontiers des dangers menaçans, ils agiſſent à préſent, comme ils ſouhaitéroient qu'on agit avec eux, & avertiſſent auſſi à préſent pour cette raiſon.*

Mais le raiſonnement ſuivant fera connoitre, combien ils ſe ſont égarés de leurs bons commencemens.

Un jeune époux craint que ſa chère épouſe viendra en danger de lui être ravie par la mort dans ſon Accouchement, que le fruit qui en ſortira ſera un Enfant mort, au lieu d'un cher fils qui ſoutiendroit ſa lignée; oui, cet homme voit ſa chère Femme étant en tra-

vail, se courber de mille manières de détresse & d'angoisse, il l'entend donner des cris effroyables, & lamenter par des douleurs inexprimables: il apprend qu'il y a quelqu'un qui a un moyen salutaire & infaillible, par lequel tous ces maux pourroient être chassés tout d'un coup, mais qu'il le cache pour gagner un peu plus de bien dans ce monde: quel juste mépris & horreur ne devroit pas avoir cet homme d'une si grande inhumanité, qu'il seroit par contre transporté de joye, si un tel homme communiquoit son moyen secret au milieu de l'angoisse, afin que cette chère épouse fut délivrée de son dangereux état; & qu'elle mit au monde un Enfant sain! Hé bien! si *leur science secrette*, laquelle ils disent qu'ils possédent, & laquelle ils ont tenu si longtems caché, est de si grande importance, comme il nous font à croire, ne faut ils pas qu'ils rougissent tout-à-fait de honte, lorsque se mettans à la place d'un tel homme, ils pensent à leur serment, qu'ils ont fait, & se rappellent cette regle, *qui dit faites à votre prochain comme à vous mêmes.*

Mais comment comprendra t'on, que

que ces vertus chrétiennes agiſſent dans ces cinq hommes, qui s'adonnent a toute ſorte de malice, oui qui ne ſe font pas même ſcrupule de ſe declarer franchement pour tels page 12 ; car ils déclarent qu'ils ſont aſſuré, que *ſi mes fautes commiſes, & mon ignorance viennent au jour*, ils *me verront decliner ſubitement avec toute ma gloire, & que c'eſt pourquoi qu'ils ne craignent pas que je leur deviendrai plus nuiſible*, car ils ſe rejouiſſent de ce qu'ils ont un peu plus de bien dans ce monde, & ils s'entretiennent, oui ils s'oſent même glorifier d'être *tout-à-fait aſſuré*, qu'ils verront venir dans peu la ruïne d'un jeune compagnon dans leur art, avec femme & enfans.

Cependant je les defie, s'ils ont quelques goûtes de bon ſang, de me prouver une ſeule faute commiſe qui ſoit d'importance dans tout l'art, ou principalement auſſi dans l'art d'accoucher (dont il feroit queſtion:) Et quoiqu'ils ſe ſoient laiſſés tranſporter a une ſi grande mechanceté & envie, je leur ſouhaite pourtant qu'ils reuſſiſſent de plus en plus dans la delivrance des patiens, & j'eſpére que le Seigneur me garentira de tout mal, comme j'ai déja raiſon de lui rendre

dre graces, que leur mechantes entreprises soient été vaines & infructueuses & que la faveur, & la confiance (de la quelle je jouissois dans l'art chez les patiens) ne soient point du tout diminuées, comme j'en ai eu l'experience dans l'art même d'accoucher.

Cependant quand on considere pourtant, que ces *cinq hommes seroient inquiets*, s'ils n'étoient pas *assurés* de pouvoir attendre dans peu ma ruïne, & lorsqu'on ouvre de cette clef le contenu de leur écrit injurieux, ne peut on pas comprendre facilement & évidemment, qu'ils allégueront tout ce qui pourront inventer contre moi, & est ce que tout honnête homme ne conclura pas, que si j'eusse agi en quelque façon mal adroitement d'un côté ou d'autre (ce que je m'assure de faire voir clairement & avec vérité, n'être jamais arrivé) ils feroient les accusations du moins si criminelles & odieuses qu'il leur feroit possible de quelle maniere que ce fut, & par conséquent je me confie que des honnêtes gens, regardans leur écrit de cette maniere, n'ajouteront pas si legèrement foi a leur accusations.

Mais chacun dira pourtant en lui même,

même, quoique la haine de ces cinq Messieurs pousse trop avant, il faut que vous ayez du moins donné beaucoup de sujet, pour lequel vous êtes tombé en si grande haine ; il est impossible que ceci pourroit prevenir seulement par *intérêt.*

Mais on voudra aussi bien croire que ces Messieurs n'auront rien oublié d'alleguer contre moi dans leur écrit, parce qu'ils se *mettront en repos*, *si voyent ma ruïne subite page* 12.

Ils ont donc recueillies trois raisons touchant cela, prémierement parce que je rends un *secret de Roonhuysen* public, & que je pense, que ce moyen est ce véritable secret, lequel Messieurs les Inspecteurs ont exigé de moi dans mon examen : en second lieu, parce qu'ils disent que je parle mal de quelques uns de ces Messieurs, qui exercent l'art de la Médecine, & de la Chirurgie. En troisième lieu, parce que je parle mal principalement des dits cinq Messieurs mêmes.

De ces trois accusations qu'on me fait, la dernière est sans doute la plus grande qu'on m'impose, parce qu'elle regarde ces cinq Messieurs, & c'est pourquoi ils n'ont

n'ont rien épargné afin de prouver ceci avec des raisons si fortes qu'ils ont pu ; mais que la preuve de leur accusation est foible , qu'ils repetent si souvent dans leur écrit ; à tout moment ils écrivent, *il parle mal de nous*, & enfin ils apportent leur argument à la dernière page ; on nous rend suspects NB. *que nous faisons une fausse déclaration contre le dit Sieur , comme il est* écrit page 24.

Cependant je comprens bien qu'il ne manquera pas de matière a un autre pour alleguer quelque chose contre notre legitime decouverte ; & comme le différent , que nous avons ensemble , ne subsiste que pour un secret , les cinq Messieurs connus qui possédent le secrèt non qu'à en assurer que le coup a manqué ; Car que Roonhuysen avoit laissé a ses amis outre le dit se secrèt , dont il ne faisoit point de cas , encore un autre instrument meilleur & de plus de conséquence à ses amis , par lequel quand la tête seroit attachée à l'ouverture si ferme qu'un clou à la muraille (a) *,on la peut tirer dans un instant pour ainsi dire , sans forcer la femme en travail; que la matrice n'est point dilatée par un effort ap-*

(a) Ceci a été la demande qui m'a été faite par les inspecteurs , lorsqu'ils m'examinerent. Comment je vouloir detacher une tête si ferme comme un clou à la muraille.

appliqué artificiellement mais qu'elle s'ouvre quasi d'elle même par une opération manuelle &c : Mais si ces sortes de miracles d'un corps inconnu ont été confirmés par des rapports dignes de foi, nous ferions mieux de les laisser dans leur situation : Mais la matrice est a tous égars si bien éxaminée que l'on ne peut pas, sans être moqué, en débiter des vertus si étranges : la grandeur de l'attachement doit être diminuée, ou l'ouverture doit être faite plus grande ; & cette dernière operation ne se peut faire que, ou en dilatant l'orifice, où il est attaché, ou en dégageant la partie enclavée de sa situation par un moyen convenable.

La prémière operation se devant faire par des petits crochets est rejettée avec raison ; comme étant inutile & cruelle : mais les deux dernières doivent aller souvent ensemble, lorsque, quand même l'orifice de la matrice est dilatée, il faut néanmoins encore beaucoup d'adresse & de vertu, pour, ou changer la situation, ou tirer l'enfant, comme on le trouve, & de la mes parties jugent, ce que le lecteur peut facilement conclure, que mes rapports de bouche doivent être encore plus nuisibles & honteux non seulement pour ce qui regarde ceci, mais je laisse sérieusement au jugement du lecteur, combien ces Messieurs sont honnêtes, & ne cherchant

chant point de detours, car dans ce même écrit page 6. (a) ils rapportent ces mêmes paroles, dont je me fuis fervi, *fcavoir que je comprens bien, qu'il ne manquera pas de matière a d'autres pour alleguer contre ma decouverte*, & ils louent ces mêmes paroles, car ils difent la les raifons pourquoi ils le remarquent & notent, *qu'ils fatisfairont donc auffi a mon attente?*

Hé bien! attens-je que vous faffiés une fauffe déclaration? que vous foyés des coquins? (comme vous le faites paroitre après page 63.) pourquoi dites vous donc ouvertement, & fi ce fut en paroles honnêtes que vous fatisferiez a cette attente; n'auriez vous pas mieux fait de montrer d'abord votre horreur de cette attente (fi vous penfiés quelle fut fi méchante).

Et ne vous a t'il pas été demandé, même devant le juge, de confronter votre fecrèt, contre le mien avant qu'il fut décrit;) mais non il falloit chercher un double mal de ceci, & en attendant c'eft de cette manière, que la malice vient au jour fi vous ne vous fuffiez pas confondus vous même, vous n'auriez ja-

(a) Preuves évidentes.

jamais inventés de telles invectives des paroles annotées. Ils disent dans un sens plus étendu, que sachant (comme il paroit par la déclaration du Sieur VELSE) par quel cas fortuit je suis venu à avoir ce secrèt, je dois aussi bien comprendre, que d'autres hommes, sur tout des envieux, sçauront bien inventer ceci ou cela, par où ils tachent d'obscurcir notre legitime découverte; car comme personne ne peut juger d'un secret, de même aussi ceux qui ont le secret, remarquans quelque faute dans ces circonstances, peuvent seulement assurer, que, quoique on eut le véritable secret excepté cette faute, *le coup a manqué*; feroient ils par là une fausse déclaration? non :

He bien Messieurs! cette attente de vous est elle trop horrible, qui avez perdu votre *inquiétude*, puisque *vous êtes à présent assurés que ma ruïne est proche?*

Comment pouvés vous vous laisser échaper de telles paroles de votre bouche, & cela seulement par *intérêt*? car autrement *votre propre interprétation* même page 6., ou l'explication, que je donne ici clairement, vous auroit prouvé, que je ne mérite pas ce nom, que vous me donnez, sçavoir *que je suis un medisant.*

 Com-

Comme auſſi les expreſſions honnêtes & humbles, dont je me ſuis ſervi envers vous, Meſſieurs, dans mon livre rendu public & debité chez *Graal*, vous devroient avoir convaincu de ceci, lorſque je dis (page 12.) au bas de la page, *qu'il m'étoit très bien connu, ſuivant ce que j'ai recherché dans beaucoup d'accidens, que ces Maitres avoient ou acquis beaucoup d'adreſſe dans l'art d'accoucher, ou qu'ils avoient herité un bon Inſtrument de Roonhuyſen : & page 26, que s'il me venoit quelque accident en main, que je ne pourrois pas remedier ſans aſſiſtance, qu'on peut prier alors de tels Meſſieurs de vouloir bien venir pour conſulter enſemble, & que s'ils donnent amiablement leur avis expers, on pouvoit alors apporter tout ce qui eſt néceſſaire dans l'art pour aider les malheureux.*

Par conſéquent je penſe d'avoir prouvé à la ſatisfaction d'un lecteur impartial, qu'il s'en faut de beaucoup que je ſois *leur calomniateur*, qu'au contraire je leur ai donné tout l'honneur qu'on peut.

Mais ils fondent leur haine ſur la ſeconde raiſon, *que je parle mal & médis de quelques uns de ceux, qui exercent l'art de Médecine, & de Chirurgie.*

Prémierement ils prouvent ceci page

62.

62. disans, *qu'il leur paroit NB. que je veux rendre les Inspecteurs du Collége de Médecine NB. suspects, qu'ils n'ont point agi envers ma personne suivant que l'examen s'est trouvé, mais partialement.*

Prémierément ils disent franchement que je medis: dans la preuve ils disent, qu'il leur paroit NB. que je veux rendre suspects NB. les Inspecteurs du Collège de Médecine *de partialité*, ce qui est encore une preuve évidente; avec quel empressement & attachement ils cherchent à hater injustement (s'ils pouvoient) ma ruine, laquelle ils semblent tant desirer page 12, & s'ils ne me poursuivoient pas avec tant de haine, ils n'auroient nullement eu ce soupçon que je parle mal touchant ces Messieurs, puis qu'on n'y pourroit trouver aucune medisance du tout.

Qu'ils examinent seulement *mes* propres paroles de la page 10. qui ont été notées *par eux*? ne pouvois je pas rechercher, *si des autres honnêtes hommes n'auroient peut-être pas un avis plus favorable de moi? pour sçavoir si on avoit fait un rapport ingrat par incapacité ou autres raisons, à moi inconnues*? laquelle maniére d'agir ne tombera pas si étrange, lorsqu'on sçait,

 que

que je ne pouvois pas ſçavoir le contenu de ce rapport; & l'heureux évenement de cet examen fait à Utrecht ne m'a t'il pas juſtifiée tout à fait dans ma penſée? j'étois pourtant de cet avis (que ceci ſoit dit avec une confiance modeſte de mon ſçavoir) que j'avois ſatisfait raiſonnablement au contentement de ceux qui m'ont éxaminé dans mon examen, que j'ai fait à Amſterdam, ſuivant ce qu'on a trouvé chez des Ecrivains du pais, ou étrangers qui ont écrit touchant l'art d'accoucher.

Je n'avois auſſi rien remarqué dans mon examen de ces Meſſieurs.

Je le trouve auſſi ainſi dans leurs paroles, *qu'ils reconnoiſſoient en moi une ſcience mediocre de ces fondemens, ſur leſquelles on exerce cet art dans ce pays nonſeulement, mais auſſi dans d'autres pays, dans beaucoup de cas avec profit, mais en même tems que j'étois ignorant de cet excellent ſecrèt, par lequel les femmes en travail d'enfant ſont delivrées promtement & avec ſuccès dans le plus dangereux cas de la delivrance; pour laquelle cauſe ils n'avoient pas jugé de me pouvoir recommander abſolument aux Venerables Seigneurs.*

Mais tout ceci ne ſuffiſoit pas: c'eſt pourquoi ils m'ont examiné touchant *des ſecrèts inconnus*; car lorſque j'eus repon-

du

du ſur leur demande, *ce qu'il falloit faire dans le cas le plus difficile de l'accouchement*, tout ce qu'on pouroit ſçavoir juſques ici des écrivains connus touchant les operations manuelles ou diſpoſitions, *on exigea pourtant en ſubſtance qu'il falloit que je connus un excellent moyen, dont d'autres ſe ſont ſervis, par lequel je devois remedier à cet accident NB. dans deux minutes, ſur quoi je fus obligé de repondre franchement, qu'un tel miracle m'étoit inconnu*? Et cela a été ſans doute la raiſon, pour laquelle il m'a fallu ſubir la honte de renoncer pour quelque tems à cet art, que j'avois déjà exercé quelques années ſans le moindre malheur, non ſeulement moi, mais auſſi le *Sieur de Bruyn*, qui a tiré huit cens enfans, mais ne peut point faire fonction de cet art, parce qu'il ne veut pas faire ſon examen devant le collège d'Amſterdam, un homme qui non ſeulement eſt expert, mais qui a auſſi acquis le ſecrèt de Roonhuyſen par une inſtruction actuelle; ce vieux & honnête homme a été rejetté juſques ici, & a été obligé de payer effectivement cent florins d'amende, parce qu'il a delivré une femme dans le Stilſteeg promtement & avec ſuccès: n'en doit on pas fremir?

Mais quant à moi, cela ſe confirme plus amplement du même témoignage, de Meſſieurs les inſpecteurs, *que j'ignorois cet excellent moyen des autres, par lequel les femmes en travail d'enfant ſont delivrées promtement & avec ſuccès dans le plus dangereux cas de délivrance, & qu'ils avoient jugé pour cela de ne me point pouvoir recommander abſolument aux Venerables Seigneurs.*

Mais c'eſt infortune, que le vieux & honnête de Bruyn, qui eſt un compagnon de ceux qui poſſédent le ſecret, & NB. une homme de ſeptante ans, qui a enſeigné Boom, ait été obligé de ſubir avec moi le même ſort.

He bien! où trouve t'on un pareil exemple (ſauf le reſpect, que j'ai pour ce collège) qu'on interroge un homme qui vient pour ſe faire éxaminer publiquement ſur des ſecrèts *cachés*; & qu'on rejette *pour cela* celui, qui ne reve pas! comment peut il, lui qui eſt un mortel, ſçavoir ce que d'autres poſſédent, & cachent ſoigneuſement: Meſſieurs les profeſſeurs agiſſent ils de cette manière avec leurs candidats, ou les collèges des autres villes agiſſent ils de même avec ceux, qui viennent ſe faire éxaminer?

Ne pourroient ils pas par cette manière

d'agir

d'agir cauſer, que les villes & les païs ſeroient depourvus dans peu & ſteriles en Médecins & Chirurgiens, & que par là ceux qui demeureroient de reſte s'enricheroient en gagnant davantage, & faiſant des plus grands profits? Mais outre cela, je ſuppoſe que j'euſſe ſçu ce ſecrèt d'eux, il me l'auroit fallu acheter *avec beaucoup* d'argent, comment peut on donc me demander que je le rendis public pour rien dans un examen.

Cependant Meſſieurs les dits inſpecteurs même n'ont jamais contredit de quelque manière que ce fut, (*autant que je ſache*) *que l'on agiſſoit de la ſorte avec moi & d'autres, dans les longues procedures faites contre moi: oui, qui plus eſt, l'examinateur, Monſr. le docteur Seullyn, m'a donné même la conſolation, qu'il ne manquoit rien à mon examen, ſinon que je ne ſçavois pas le ſecrèt de Roonhuyſen; & ces cinq Meſſieurs le conçoivent auſſi de même, car ils alleguent cette raiſon page* 43. *comme la principale ou unique, pour faire voir, pourquoi j'ai été rejetté comme Maitre Accoucheur juré.*

Mais leur méchanceté ſi pénétrante leur fait oublier de nouveau ceci, & les fait contredire à eux mêmes, declarant page 62. *que je ſeduiſois tout le monde en*

donnant cette raiſon : Comment pourrois je agir plus ſincerément, que de communiquer le rapport de ces Meſſieurs page 41 *de mot à mot* : en ai je retenu quelque choſe, qui fut trouvé être un argument plus fort à mon préjudice. Sur lequel rapport je prendrai auſſi la liberté de dire, (puiſque ces cinq Meſſieurs me rendent ſi odieux par ce rapport) que ces mots, *ne pas pouvoir abſolument recommander*, paroiſſent nullement ſignifier (comme les dits cinq Meſſieurs pretendent) que *ces Meſſieurs me rejettent comme un Maitre Accoucheur incapable & ignorant*, mais plûtot que les dits Sieurs n'ont trouvé dans moi ces raiſons, pour lesquelles ils ne pouvoient pas ſe paſſer de me falloir recommander pour Maitre Accoucheur juré; non; mais qu'ils ont bien trouvé apparemment quelque échapatoire pour me pouvoir refuſer de m'admettre pour Maitre Accoucheur juré. Beaucoup plus triſte & douloureux m'auroit été ce langage, ſi ces Meſſieurs, en tranſpoſant les paroles *pas abſolument*, avoient pû dire, qu'ils *ne me pouvoient abſolument pas recommander.*

Mais il paroit inconteſtablement, que lesdits Sieurs n'ont pas pu ou voulu

don-

donner à connoitre ces dernieres paroles, mais qu'ils ont eu la prémière penſée, comme étant la plus douce & la plus amiable par les raiſons ſuivantes, Prémierèment par le témoignage *des Meſſieurs du collège d'Utrecht, leſquels, étant certainement tout-à-fait neutres, & à moi inconnus, m'ayant auſſi éxaminé à mon inſtance peu de jours après, declarent que j'ai donné des preuves ſi convainquantes d'une habilité & induſtrie extraordinaire dans l'art d'accoucher, que l'on eſt pleinement aſſuré que l'exercice de cet art ſera à une grande utilité & d'un grand bien pour le public &c.*

En ſecond lieu ceci paroit irrecuſablement par le témoignage *Vénérable* même de Meſſieurs les Bourguemaitres d'Amſterdam, qui font influer *expreſſement* dans leur acte favorable de mon rétabliſſement, que ceci ſe fait *après avoir pris avis des inſpecteurs du collège de Medecine touchant l'examen fait à moi ſuppliant.* Que perſonne ne s'ennuye, que, voyant que ces cinq Meſſieurs cherchent ſi fort à perdre mon honneur & ma reputation, je ſuis obligé, y étant forcé, de repeter ceci.

Par conſéquent donc ſi cet avis du Collège d'Amſterdam eut été tant à mon

desavantage, les venerables Seigneurs ne l'auroient pas apporté pour une raiſon, pour laquelle ils m'ont remis dans l'exercice de mon art.

Mais tout ceci ne peut pas encore aider: Ces Maitres ſubtils s'étant rendus publics à tout le monde, par leurs écrits ingenieux, (comme ils viennent ordinairement au jour avec des invectives, & comme on peut voir j'uſqu'à en avoir de l'horreur dans une livre injurieux, qui a pour Titre Guerre des Médecins, ou autrement André Boekelman contre le Médecin Dortmond &c. &c.) & àpréſent par le livre que ces cinqMeſſieurs ont mis au jour, intitulé *Preuves évidentes que le ſecrèt repréſenté par Rathlauw eſt abſolument faux &c.* & par leur ambition de l'argent; prononcent (pauvres gens!) *tanquam ex tripode* page 51. qu'on comprend facilement qu'ils me jugent tout-a-fait incapable pour la charge de Maitre Accoucheur juré par des raiſons fondées.

Mais ces ennemis ne ſe contentent pas de recueillir tout ce qui s'eſt paſſé dans ces procedures, ou à Amſterdam, par quoi ils me pourroient rendre odieux, ſuivant leur avis, non, il vont rechercher,

cher, par disette, ce qui étoit oublié il y a longtems, sçavoir un écrit debité en *Frise* dans mon jeune age (& qui n'avoit pas encore du rapport avec la langue Flamande :) Mais puisque ceci n'est point du tout notre différent, ni d'aucun d'eux, je ne m'étendrai pas beaucoup sur cela pour me justifier : je veux bien dire en un mot que, parce que l'on a empêché ma fortune dans la plus grande vigueur de mon age, & qu'on m'a certainement fait du tort, j'ai trop lâché la bride à mon mécontentement, & que je me suis servi dans ma justification des expressions, qui étoient souvent un peu trop dures & impolies, & si l'occasion s'en présentoit, je serois prêt à en demander excuse à l'honnêtte homme, sur qui on avoit buté; quoique je pourrois pourtant soutenir & prouver, que le tort,) qui m'a été fait, & qui est connu au moindre bourgeois à Franeker) est grand, comme par exemple lorsqu'on debita touchant certaine opération faite au sein, & touchant plusieurs autres, que cette femme, à qui l'opération avoit été faite, n'étoit pas rétablie, & qu'on debita même cela à des gens sincéres, qui se fioient, qu'on leur

disoit

difoit la vérité, & que par là je fus privé du lectorat à Franeker, qui m'étoit fi bien promis, & que j'aurois eu certainement, fi ces Meffieurs n'eûffent pas été feduits par les fauffes accufations, dont je viens de faire mention.

Mais comme j'ai déjà dit, ceci ne regarde point notre différent *touchant l'inftrument* : c'eft un bonheur que ces cinq Meffieurs, perfiftans dans leur mechant deffein *de hater ma ruine* page 12 n'ayent pû trouver, après toutes leurs recherches faites, aucun crime ou vice dans mon genre de vie : je me tiens affuré que chacun auroit apporté le fien.

Plaatman & *Boekelman* m'auroient ils épargné, fi le prémier m'avoit pu rendre fufpect ou convaincre que je menaffe une vie méchante & dereglée, que je menaffe la vie d'un yvrogne ; & le dernier s'il m'avoit pu convaincre ou rendre fufpect d'une *colére* mortelle ,ou quelques différens mortels ? mais je paffe tout ceci fous filence fans me vouloir venger, & je parle feulement aux fages & aux prudens.

Je paffe donc à la prémière raifon, pour laquelle ils vomiffent tant de méchantes invectives contre moi, & laquelle

quelle confifte *en ce que je rens un Inſtrument de Roonhuyſen public* , *& en ce que je dis* , *que je juge que c'eſt le véritable Inſtrument* , *que Meſſieurs les Inſpecteurs ont exigé de moi.*

Tout homme experimenté ne comprend il pas à préſent, que cette mienne penſée pouvoit avoir été refutée ſans aucune haine par ces cinq hommes à l'avantage du public , en faiſant voir prémierément (s'il leur étoit poſſible) que cet Inſtrument n'étoit *point le véritable* de Roonhuyſen , & en enſeignant en ſecond lieu , en quoi conſiſtoit le véritable ſecrèt de Roonhuyſen : & s'ils n'avoient pas remarqué eux mêmes que, quoiqu'ils traitaſſent ce ſujèt avec tant de haine. Perſonne, qui eſt défait de tout prejugé , ajouteroit quelque foi aux ſuites dangereuſes , qu'ils ont tiré de cet Inſtrument, ils n'auroient pas cherché tant de peine pour recueillir & produire tant de pretextes inventés : Et je ſuppoſe pour un moment que je me fus trompé dans mon opinion *que c'eſt le véritable ſecrèt* , ne falloit il pas avoir conſidéré , que je ne me viens pas glorifier avec ce ſecrèt par une vaine ambition , & ſans une grande néceſſité ? n'a t'on

pas

pas exigé de moi, qu'il falloit que je ſçus ce ſecrèt? ne m'a t'on pas tenu pour incapable & ignorant touchant toute la ſcience, ſi long-tems que je ne pourrois produire ce ſecrèt? ſi donc au milieu de ce deshonneur ſe decouvre une certitude que l'on a *le véritable ſecrèt*, ne ſeroit-il pas plus à excuſer, ſi l'on employoit quelque parole legère (dont je me confie de pouvoir prouver avec ſatisfaction le contraire) en acceptant ce moyen pour le véritable, par où ſeul on pourroit recouvrir ſon prémier honneur & ſa prémière reputation, & rejetter le ſcandale d'être tout-à-fait incapable & ignorant? & lorſque, après avoir vérifié ce ſecrèt *à la ſatisfaction des nobles & venerables Seigneurs*, on reçoit des ordres pour rendre le dit ſecrèt public, un homme bien ſenſé peut-il tant en avoir contre cela, & vomir tant d'injures, quand on obéit à ces ordres?

Mais il s'en differt beaucoup que je croye, que ces cinq hommes donnent des preuves convainquantes, que je n'ai pas le ſecrèt de Roonhuyſen décrit, comme je prouverai en peu de mots.

Ils ne déclarent page 8. §. 2. *n'avoir jamais vu ou manié, bien moins d'avoir mis*

en

en usage, l'Instrument écrit & depeint par Rathlauw, ou NB. quelque Instrument qui y ressemble avant la découverte mentionnée de Rathlauw, surquoi je repons, que j'ai rendu public, prémiement un Instrument, dont s'est servi Roonhuysen dans l'art d'accoucher; car Roonhuysen venoit d'accoucher une femme, il s'en étoit servi, puisqu'il étoit encore tout fraichement ensanglanté, & il y avoit encore d'autres Instrumens auprès, qui ont été connus dans l'art d'accoucher: & en second lieu, c'est un Instrument, que Roonhuysen cachoit soigneusement, & qu'il ne faisoit jamais voir à ses favoris: Monsr. van der Swan déclare sincerément tout ceci, sur les paroles duquel on peut faire fond, comme étant un homme d'honneur, & d'une vie irreprehensible, & qui ne prenoit nulle part, quoique ce fut, à notre différent.

D'où s'ensuit, *que la science parfaite, que Roonhuysen a exercé, est inconnue à ces cinq hommes*, car si cette science leur étoit connue, ils devroient du moins connoître tous les Instrumens, dont Roonhuysen avoit coutume de se servir:

Et s'ils ne sçavent point parfaitement

toute cette fcience, tant moins c'eft à ma honte, ce qu'ils reprochent, page 8., *que Rathlauw ignore l'art* (*fecrèt*) *de Roonhuyfen.*

Auffi je me fuis attribué cela nulle part, la déclaration contrediroit même à cela: il eft fur & certain, & Monfr. van der *Swan* croit parfaitement en confcience que l'Inftrument eft *le véritable fecrèt de Roonhuyfen.*

Mais quant à l'ufage de cet Inftrument, il l'a feulement pu comprendre par la vue de cet Inftrument fimple, & par beaucoup de circonftances à plufieurs égards, comme de couvrir, d'introduire, ou de dilater &c.

Toute difpute auroit ceffée, s'il eut entendu ou vu l'ufage de Roonhuyfen même.

Ils ne fe peuvent point excufer, en difant, *il n'étoit pas néceffaire de connoître cet Inftrument*, notre fecrèt *nous fuffifoit:* car fi ce fut été une bagatelle, pourquoi donc Roonhuyfen ne le montroit-il jamais, ou ne le laiffoit il pas en vue, & pourquoi le Sieur van der *Swan* n'a t'il pu voir de fes yeux qu'une fois cet Inftrument pendant tant d'années, qu'il a été chez Roonhuyfen; outre cela quel-

le raiſon avoit le vieux Boekelman d'être ſi mecontent, lorſqu'il apprit que le Sieur van der Swan avoit auſſi vu cet Inſtrument, & pourquoi ce Monſieur Boekelman n'auroit il pas averti ſon bon ami de ſa mépriſe ?

Mais cet homme a été trop ſincère, & l'étonnement de la découverte l'a mis en peine.

On ne peut pas dire auſſi, que le Sieur Roonhuyſen ait rejetté ledit Inſtrument comme une bagatelle ; car on l'a découvert, & il s'en eſt ſervi pas longtems avant ſa mort, lorſqu'il avoit plus grande renommée d'accoucher avec tout le bonheur & ſuccès poſſible.

Puis donc que les dits accoucheurs jurés *n'ont jamais vû cet Inſtrument NB. ou un autre, qui y reſſemble*, ſeroit il bien impoſſible qu'ils euſſent un bon Inſtrument de Roonhuyſen, avec lequel ils opérent avec ſuccès, mais qu'ils ne connoiſſent point le véritable ſecrèt, & que s'ils manioient bien ceci, qu'ils opéreroient encore avec plus de bonheur & de ſuccés.

Je ne veux contredire tout-à-faît que ces cinq hommes poſſédent le ſecrèt de Roonhuyſen, je ſçais auſſi trop bien par

 quelle

quelle voye ils le possédent : car le Sieur *Velse* m'a écrit autrefois que le Sieur *van der Swan* declaroit, que Roonhuysen dans son dernier age ou peu avant sa mort a mené avec lui le dit Boekelman, dont je viens de parler, à quatre ou cinq accouchemens, & qu'ainsi il a exercé dans ce tems l'art aussi bien que Roonhuysen même.

Mais je ne m'engage nullement à rendre maintenant suspecte cette partie de leur déclaration surnommée *qu'ils n'ont jamais vû aucun Instrument*, *qui ressemble à celui-ci*, je laisse cela au tems.

Cependant je trouve fort ridicule que, prévoyans que quelques personnes faisant réflexion sur le contenu de leur livre, pourroient douter à ces déclarations solemnelles, & s'iamginer que c'est par leur propre intérêt, qu'ils se rendent coupables d'une si grande méchanceté, ils alleguent cette foible excuse (*quand même l'on auroit cette opinion d'eux à Amsterdam*) *que c'est du moins indifférent au Sieur Diden*, *qui est ce qui exerce l'art d'accoucher à Amsterdam*, *& que cela ne lui apporte aucun avantage ou desavantage.*

He bien ! le Sieur Dieden ne s'interesse t'il point du secrèt dont il est proprement ques-

queſtion ? eſt-ce que le prix & la valeur ne s'en augmente point à méſure que le ſecrèt devient inconnue & rare.

Mais comme je veux avoir volontiers une plus noble opinion du dit Sieur & des autres, je n'ai remarqué ceci que pour dire, qu'on avoit pu lever ce doute par des autres expreſſions, & qu'on avoit du avoir montré ſon honneur touchant cela.

Cependant je ne puis point paſſer ici ſous ſilence l'étonnement que j'ai de ce qu'ils diſent, qu'ils n'ont jamais vu cet Inſtrument, puiſque tant d'autres le connoiſſent, voyez le Sieur Schlichting dans ſon Livre *Embr. nov. detecta* qui a acquis auſſi comme moi preſque le même Inſtrument par un tout autre canal, & qui prouve que cet Inſtrument eſt *le ſecrèt de Roonhuyſen*, & fait voir comment quelques témoins l'ont encore aſſuré, que quelques uns des dits Sieurs auroient vu le dit Inſtrument. Voyez de même la déclaration, que nous avons entre les mains, d'un diſciple de Boekelman, & de laquelle on fait mention ci-deſſous.

Mes parties ſe moquent à leur mode page 19 de ce que je communique encore

re deux ou trois Inſtrumens, & c'eſt par là même qu'ils font voir (ſuivant leur avis) que je ſuis incapable & ignorant.

Hé bien! s'imaginent ils donc, qu'un homme, qui n'a lu par exemple que Van Deventer Chap. 24 & 50 ou que quelques paſſages de Denis, ou que l'Amot, n'eſt pas inſtruit, qu'on peut remédier à la plus grande partie ou à presque tous les accidens, qui arrivent dans les accouchemens par des opérations manuelles; quoique le Sieur van Deventer même, ſuivant qu'on m'a donné avis, eſt encore plus zelé dans ſes écrits contre les Inſtrumens que dans ces opérations ou manœuvres même; qu'il y a encore un jeune homme en vie, la tête duquel il avoit accroché avec deux petits crochets, & tiré, & ſauvé par grand bonheur.

Mais ceci n'enléve pas que je ne croye auſſi, que des maitres ſavans & habiles ne pourront remédier à la plupart des accidens par des opérations manuelles ſeulement, & par des bonnes ſituations, où l'on met les femmes en travail, & que par conſéquent il n'eſt pas ſi néceſſaire *de remuer ciel & terre* pour venir à ſavoir *leur ſecret.*

Mais

Mais ne me trouve je point dans un autre cas? ne me juge-t-on pas indigne d'être Accoucheur juré, lorſque je ne ſai point, de quels Inſtrumens cachés d'autres ſe ſervent? Si Meſſieurs les Examinateurs donc, qui doivent & peuvent juger de l'habileté & capacité, s'intéreſſent ſi fort à la connoiſſance des Inſtrumens, peut-on s'étonner, que, pour ſatisfaire au deſir de Meſſieurs les Examinateurs, je cite avec cet Inſtrument de *Roonhuyzen* tout les meilleurs, dont ſe ſervent les prémiers maitres, & l'utilité deſquels moi & d'autres avons expérimentés pluſieurs fois? me ſuis-je tant glorifié ci-devant de mes Inſtrumens? les ai-je cité, ou en ai-je parlé dans mon examen, pour en prouver ma ſcience & habileté?

Par conſéquent donc le zèle barbare, qu'ils montrent *pour voir bientôt ma ruine*, fait juger ici injuſtement, comme auſſi page 21 *m'accuſant comme ſi* j'avois dit que *Roonhuyſen* devoit porter avec ſoi une charge de toutes ſortes d'Inſtrumens, quoique tout ce qui eſt nommé là, ne conſiſte qu'en deux petites plaques d'acier, deux petits crochets, & une petite partie de baleine, ce qu'on

peut facilement tout cacher & enfermer dans une poche de l'habit ou de la culote: ce qui prouve aussi leur raisonnement pervers, pour ôter la foi; qu'on doit à la déclaration d'un honnête homme, lorsqu'ils disent page 18. *parceque l'on dit*, *que* Rhoonhuysen *enfermoit toujours son Instrument*, *on fait voir qu'on ne dit point la vérité*, *& que le prétendu Instrument n'est pas le secret de* Roonhuysen; *car nous avons toujours notre Instrument avec nous*, *lorsque nous sommes en rue.*

Surquoi je repons; qui est-ce qui a cru, que le Sieur *Roonhuysen* n'avoit pas toujours l'Instrumeut avec soi, quand il étoit en ruë? ne pouvoit-il pas pour cela le tirer de sa poche, lorsqu'il revenoit à la maison; & l'enfermer, pour n'en être pas du tout chargé ou incommodé, ou ne le point exposer en vue, principalement lorsque le dit Instrument étant sale, & s'en étant servi, devoit être nettoyé & lavé? y a-t-il quelque Lecteur raisonnable assez credule pour trouver de la controverse en cela? ne remarque t-il pas, que l'Instrument, étoit suffisammeut enfermé, quand *Roonhuysen* l'avoit dans sa poche?

Tou-

Toutefois ils ſont aſſez ſots, que de s'imaginer, qu'ils feront paroitre ridicule au Lecteur page 11. que j'aye fait faire à grands fraix, pour inſtruire mes diſciples, une ſtatue de bois, de la grandeur & hauteur d'un homme, ayant la poſture d'une femme en travail d'enfant, au ventre de laquelle il y a une matrice faite de plumes d'acier couvertes de cuir, de cette façon qu'on peut donner une idée à un diſciple de la ſortie de la matrice, de quelle manière l'orifice ſe reſerre ou ſe dilate, comme auſſi de tant de diſpoſitions de l'enfant qu'on y met, ou de cette façon que le Maître peut obſerver de ſes yeux, ſi ſon diſciple ſe ſert des véritables opérations manuelles dans l'action de manier, ou de ſortir l'enfant, de le tourner ou de le changer de ſituation.

Je demande à préſent s'il y a un meilleur moyen, & qui ſoit plus promt pour donner à un diſciple ſoit homme ou femme, dans peu de tems des idées ſuffiſantes touchant l'art d'Accoucher? ne comprendront-ils pas plus facilement ainſi que par des inſtructions ſeules de bouche & d'écrit, ce qu'ils doivent faire, quand on leur haſarde une Mère

& ſon enfant ? Et les *Profeſſeurs* enſeignent ils aux Academies chacun à ſa mode? ou les Chirurgiens ſont ils faire les expériences des opérations, qu'ils apprennent à leurs diſciples, ſur des perſonnes qui ſont en vie ?

Je me confie, que chacun voit bien, que c'eſt une ſuite de leur méchanceté, puiſque je leur ſuis un obſtacle, qu'i's appellent en moi mal, ce qui ſeroit autrement très-bon, ou du moins ſans critique, & qu'ils m'inſultent pour cela, diſans que je ſuis un Accoucheur non des *vivans*, mais des *morts*.

Mais que dira-t-on ? l'on ne prendroit pas cela tant de mauvaiſe part des perſonnes, qui ne ſont jamais ſortis de la cuiſine de leur Mère, & qui ſe repoſent uniquement ſur *leur ſecret*: ils ne ſavent pas mieux.

Mais comme nous nous aſſurons qu'ils agiſſent ſans connoiſſance, indécemment & malicieuſement en toutes les accuſations précedentes, que j'ai refuté à préſent d'une manière clair-voyante, ils agiſſent avec la dernière impudence, en rejettant l'Inſtrument, & déclarant ſon opération criminelle, *parce que le dit In-*

ſtrument eſt faux, nuiſible à la Mère, & mortel à l'enfant.

Je ne ferai point ici de remarques touchant l'imprudence témeraire, dont ils ſe ſont ſervis dans leur écrit contre l'avantage général du Public, qu'ils parlent dans une langage, qu'un chacun peut lire, donnant aux femmes enceintes (lesquelles ils ſavent dans quel danger de mort elles ſe mettent ſouvent avec l'enfant, de la peur qu'elles ont pour les Accoucheurs jurés,) encore une plus grande terreur pour les Accoucheurs, comme s'ils étoient capables de pouvoir agir ſans pitié & égards envers les femmes & enfans: un chacun ſait bien ici à Amſterdam, quels effets cette manière d'écrire a produit ſur l'eſprit des femmes.

Ils ôſent me faire de ce naturel barbare, & m'imputer cette façon d'agir turbulente, quoiqu'ils n'ayent aucun fondement pour le prouver: & je leur dis d'avance tout franchement, que je montre nullement dans mon livre ou dans mes opérations, que j'agis ſi impitoyablement avec les femmes, & ſi cruellement avec les enfans.

C'eſt tout le contraire de cela qu'ils

rapportent (page 23.) eux mêmes d'un autre petit livre, que j'ai écrit, dans lequel *je prie toutes les ſage-femmes & les Accoucheurs par une affection Chrétienne & Humaine de ne point vouloir ſe ſervir d'un Inſtrument inutile, cruel, douloureux, horrible, & faiſant ſouffrir les femmes, & preſſant les enfans.*

Outre cela ils n'apportent aucune preuve de cette accuſation qui ait la moindre force : ils ſe ſervent bien des comparaiſons des cages d'oiſeaux, & de boëttes plombées pour vérifier leur dire, mais ils n'ont pas des preuves convainquantes.

Ils ſemblent faire violence à leur eſprit : car tout-à-coup les réfutations leur viennent bien en idée, comme tout homme, qui entend le but de ma deſcription, le comprend auſſi facilement, mais ils les réjettent gayement.

J'ai fixé l'uſage de mon Inſtrument décrit à deux accidens page 22. lorſque les mains ſeules ne peuvent plus aider. Prémièrement, *qu'une tenette en cuillier de cet Inſtrument peut être ſouvent de la plus grande importance & utilité ; lorſque la tête eſt ſituée de cette manière que la vue eſt trop en haut, ou en bas envers un des deux côtés, la*

la tenette en cuillier étant introduite dans un des deux côtés est en état de remettre promptement la tête dans sa situation naturelle.

Les dits cinq Maitres Accoucheurs jurés, n'ont rien allegué contre ceci, mais l'ont approuvé par leur silence.

Le second accident est, *pour dégager une tête engagée & enclavée dans le passage.*

C'est touchant cela qu'ils m'accusent à présent, que je veux opérer avec tant de hardiesse & tant d'ignorance, que je martiriserois les femmes, & même tellement que la gangrene s'en pourroit suivre, & que l'enfant seroit tué, quoiqu'ils disent eux-mêmes dans un autre endroit, comme j'ai déjà fait mention, que, *connoissant la délicatesse de ces parties, je prie qu'on agisse avec humanité & douceur.* Je crois certainement que je connois les parties. Je connois aussi que trop de tels accidens, qui sont arrivées, & qui ont été causés par eux, où ils croient s'être servis de cet Instrument sur des telles parties, des accidens, que notre Instrument causeroit, c'est pourquoi ils m'ont devancez pour dire (page 26. (a). que de tels accidens pouvoient ar-

(a) Voyez Preuves évidentes, page 26.

arriver ſans aucune violence, mais je me tairai touchant cela juſques ici pour certaines raiſons, & par tendreſſe pour des femmes delicates.

Mais je les defie auſſi franchement, de me montrer un ſeul accident, où j'ai délivré les femmes, que j'aye agi avec une d'elles, les faiſant ſouffrir beaucoup de douleurs, bien loin de là qu'elles en auroient gardé quelque incommodité, ou bien où l'on me ſoupçonna d'avoir tué l'enfant. Mais parce qu'ils ne trouvent eux-mêmes aucun moyen pour refuter ces contradictions, & qu'ils s'imaginent bien, qu'il n'y a point de Lecteur, qui puiſſe croire, qu'un homme, que l'on ſçait n'être pas tout-à fait fou, opérera & agira de cette ſorte, ils recourent à ces paroles ridicules page 23, *c'eſt auſſi étrange & on exige auſſi un* Jean Pierre Rathlauw *pour agir ſi étourdiment.*

Ils ne peuvent rien trouver dans ma Deſcription même pour prouver leur calomnie; mais il tâchent à prouver le tout par deux fautes legères qui ſont dans les eſtampes y ajoutées (ô innocence, dans une manière d'agir ſi violente!) dont je veux bien avouer qu'elles ont été faites contre mon attente, & que je n'ai pas

vu

vu par la grande hâte, que je faiſois, ſi diſtinctement ces fautes, du Deſſinateur & Graveur, lequel reconnoit à preſent parfaitement, comme étant un honnête homme, qu'il en eſt la cauſe, puiſque étant ignorant dans l'art de deſſiner je le lui donnai à faire par la hâte que j'avois.

Il me falloit faire cette hâte, parce que j'attendois, ſuivant les avertiſſemens dans les Gazettes, que le Livre du Sieur *Schlichting* paroitroit presque dans ſi peu de jours, qu'il eſt paru dans autant de mois. Pour laquelle raiſon dont je me ſuis haté alors (pour ſatisfaire aux ordres de Meſſeigneurs les Bourguemaîtres) de mettre ledit Livre au jour avec toute la diligence poſſible, pour être le premier, quoique je ne prévis qu'il y auroit de ces médiſans, qui trouveroient tant de mal en ceci, ſurtout puiſqu'ils ne trouvoient rien qui fut ſi prejudiciable dans ma Deſcription même (comme j'ai déja fait mention) laquelle pourtant devroit être ſans contredit le principal Objet de leurs reproches. Et j'ai conçu cette deſcription en très-peu de paroles, qui ſont ignorans dans l'art d'accoucher, mais à

ceux

ceux qui comprenans l'art d'accoucher, auroient aussi facilement une idée de l'opération, comme j'apprens avec joye, qu'il y a des sçavans & habiles Maîtres, qui approuvent déja l'utilité du dit Instrument pour la mere & l'enfant (*b*).

J'ai bien vu du Livre de Monsieur le Docteur sçavant J. D. Schlichting *Embriulcia nova detecta*, que le dit Sieur pense que l'on peut faire de toutes autres miracles avec cet Instrument; que l'on peut dilater presque de nouveau la matrice s'étant déja renfermée, & que l'on peut délivrer très-facilement par cet Instrument, les parties de l'enfant étant embrassées dans des cavités ou sacs de la matrice fermée, ce que des autres Maîtres, (comme par exemple Denis dans ces Accidens) devoient faire, & ont fait avec leurs mains.

Mais de tout ceci je ne m'en userai point ni en bien, ni en mal, laissant au jugement de tous les Docteurs savans & habiles dans l'exercice même, combien les sentimens du Sieur Schlichting sont prou-

(b) Nierop à Eyselstein. Voyez le Sieur Schlichting Appendix.

prouvées être inconteſtables, & s'accordent parfaitement bien avec la ſituation de la matrice, & avec la nature d'enfanter, declarant ſeulement que diſant dans ma Deſcription page 22. *qu'on pouvoit ſe ſervir encore de cet Inſtrument dans beaucoup d'accidens*, ma penſée n'a jamais pénetré ſi avant.

Cependant plus on trouvera de l'utilité dans cet Inſtrument, plus j'en aurai de la joye.

Je repéte donc (comme page 22.) (*a*) à préſent plus amplement, que lors qu'un enfant bien placé, ſe préſente avec la tête, & que la tête eſt deja deſcendue par l'ouverture ſuperieure du baſſin, mais s'engage là dedans ou ſoit enclavé dans la cavité de l'os ſacrum ou autre part; dans une matrice étant ſituée droite ou de travers; que ſi l'on n'avance pas par aucun moyen de repouſſer, ou dilater le Coccyx, ni par aucun maniment de la main ou quelque choſe ſemblable; qu'alors cet Inſtrument, les tenettes étant introduites l'une après l'autre aux deux côtés de la tête, & la dilatation de l'orifice de la matrice (ſi elle fut néceſſaire, (à ſçavoir ſi la tête n'en eſt

(a) Secret renommé de Roonhuyſen.

eſt pas encore ſuffiſamment débaraſſée, ou ſi quelque obſtacle du Vaguin, retenant la tête, pouvoit ſe léver ainſi) étant faite prudemment & doucement; & que ſortant alors la tête embraſſée par cet Inſtrument, prudemment, ſuivant la ſcience, de l'os ſacrum ou en bas, qu'alors, dis je, l'enfant ſera mis promtement au monde, ſinon que les épaules fuſſent trop larges.

Car des habiles gens & expérimentés ſçavent, combien toutes ces parties ſont gliſſantes & graiſſeuſes, ou peuvent être rendues telles, & comment tout gliſſera, & paſſera très-aiſement, lorsqu'il commence à y venir quelque avancement, & que les douleurs commencent à aider & à coöperer, & comment l'obſtacle ou cauſe du retardement eſt ſouvent de très-peu d'importance; & pourtant que ſi longtems que cet obſtacle n'eſt pas levé, le paſſage de la tête eſt tout à fait empêché, mais que l'on ſurmontera auſſi l'obſtacle facilement pour cette raiſon, & ainſi l'on peut dire avec tout fond, s'adreſſant à des habiles hommes, que l'on peut, ayant égard à la delicateſſe des parties, avancer de cette fa-

çon

çon la naiſſance de l'enfant avec *vigueur.*

Et quant à ce qui regarde *la dilatation de l'os uteri, ou partie anterieure de la matrice*, ſi leſdits Accoucheurs jurés n'euſſent point ôté témérairement de leur eſprit, qu'il faut comprendre le ſens d'un Ecrivain par la comparaiſon de ſes paroles, ils n'auroient jamais fait ce pas de clerc pour me dire ſi ouvertement pag. 26. des invectives touchant ceci: car alors ils comprennent très-facilement, qu'eſt-ce que ſignifie *une dilatation ſuffiſante & éclatante* chez des habiles gens, puiſque l'on ne peut pas avoir dans le cas determiné *une dilatation ſuffiſante* par aucun autre moyen connu.

Et quoiqu'ils avouent aux mêmes page 34, qu'ils voyent bien par les *paroles* de ma Deſcription *touchant la maniére de dilater*, qu'on ne peut point tirer de ces paroles des ſuites mauvaiſes de danger pour femme & enfant, car, diſent-ils, *que l'on ne ſoupçonne pas, qu'on veuille dilater de cette maniére les tenettes en cuiller dans deux mains laches, comme l'on dit, car ces parties ne pourroient pas facilement ſe dilater de cette maniére*; ils font pourtant cet effort, de raiſonner par une legére faute *du deſſein* ou de la *planche* (ou les tenettes

en cuillier ſont repréſentées biaiſans trop) de la très-malicieuſement & d'inſerer de cela contre ce qu'ils ſçavent mieux, & contre mes paroles, diſans que je veux écraſer la tête ou le cou de l'enfant.

Mais il ſemble qu'ils ont voulu donner encore une preuve éclatante comment-ils veuillent mettre tout en ouvrage, ſoit avec droit ou injuſtice, pour me ruïner, s'il leur étoit poſſible, tout-à-fait.

J'ai donc poſé que la dilatation, lorsqu'elle ſe doit faire, peut ſe faire ſuffiſamment en tenant les deux tenettes en cuillier laches de leur tenons a vis égalemens ſeparées l'une de l'autre, & les dilatant vers les cotez, alors la tête de l'enfant ne ſouffrira rien.

Mais croit on que la dilatation peut ſe faire encore plus facilement, comme le Sieur Van der Swan a penſé, & comme le Doćteur J. D. Schlichting a écrit, ſavoir en tenant les doigts entre les tenettes en cuillier & tans enchaſſées par leur tenons a vis, je ne m'y oppoſe point, & cette manière peut-être acceptée ſuivant le meilleur avantage. Lorſque la tête de l'enfant demeure immobile, dans le baſſin & engagée, contre tous les efforts poſſibles, il faut

né-

néceſſairement embraſſer la tête avec cet Inſtrument ſur, & tacher de le ſortir du détroit, ſoit que l'on applique la courbure de l'Inſtrument autour des côtés de la tête, ſoit que ſes extrêmitez en cuillier ne paſſent qu'un peu plus la rondeur de la tête, (s'il y a quelqu'un qui veuille faire faire cet Inſtrument, j'ai penſé de pouvoir donner l'idée la plus naturelle lorſque l'on meſure l'ovale du derrière de la tête aux côtés de haut en bas d'un enfant prémier né) la tête gliſſe donc par l'endroit gliſſant & humecté avec d'huile (le travail de la femme s'il eſt poſſible, s'y joignant) facilement en bas, ſi l'on y a ſeulement tant ſoit peu de priſe pour la tirer tout doucement en bas, ce qui eſt impoſſible à la main dans ce cas, parce que les doigts ne pouvant pas entrer ſi profondement, gliſſent de la rondeur, alors cet Inſtrument Elaſtique s'approprie & ſe plie à la forme de la tête, & ne fera aucune impreſſion, qui ſoit tant ſoit peu préjudiciable à l'enfant: on ne doit pas auſſi tirer la tête bien fort, car ſi la tête ſe rend tant ſoit peu mobile, ou s'avance, alors elle paſſe d'ordinaire très facilement tout-à-fait: on n'a pas beſoin de

paitrir ici la tête de l'enfant *comme de la pate*, & de tuer l'enfant, comme ils me reprochent encore fauſſement: oui ces hommes ſavans ont invente (page 35.) pour faire comprendre au plus commun Lecteur (s'il leur étoit poſſible) avec qu'elle ignorance je vais à l'ouvrage, un très noble exemple; *lorſque l'on veut, diſent-ils, tirer hors des doigts courbés une pomme d'orange rendue gliſſante NB. avec deux pipes à fumer, ou poinçons de fer, il faut preſſer ſi fort ſur la pomme d'orange, qu'il y ait des marqucs imprimées deſſus, ou la pomme gliſſera à tout moment; toute la même choſe arrivera à la tête de l'enfant, lorſqu'elle eſt embraſſée entre les dites tenettes, & qu'on la tire en bas: & c'eſt ainſi qu'ils prouvent, que notre Inſtrument eſt mortel.*

Ecrivains ignorans que vous êtes, ceci n'outre paſſe-t-il pas toutes les bornes de la ſincerité? la diſſimilitude de ces cas ne vous frappe-t-elle pas votre vue même? car il y a certainement nul rapport entre *deux poinçons droits*, ou *pipes à tabac*, & entre deux *tenettes courbées en manière de cuillier*? rendez ces deux poinçons auſſi *courbés*, que la rondeur de la pomme d'orange puiſſe s'y placer, alors vous ſortirez facilement des doigts

cour-

courbés rendus gliſſans la ditte pomme ſans aucune impreſſion. Je paſſe les autres différences comme étant de trop peu de conſéquence pour y repondre.

On doit toujours agir avec l'enfant vivant ſi prudemment, qu'il eſt poſſible, qu'il ne reçoive aucune incommodité, oui même agir avec un enfant mort, tant que l'on n'a point de preuves inconteſtables de ſa mort, comme s'il étoit vivant. On a enſeigné cela déjà longtems avant ces cinq Meſſieurs; l'incertitude de telles marques dans cet accident à déjà été longtems connue, & c'a été toujours ma maxime, jamais je ne l'ai abandonné dans ma pratique (& j'ai toujours enſeigné mes diſciples les Sieurs Meys & Nitters férieuſement ſur ces fondemens, lesquels pourſuivent auſſi tous deux à exercer avec bonheur & ſuccès l'art d'accoucher) & je défie ces cinq Accoucheurs jurés de me montrer un cas, ou j'aye mis un enfant mort au monde avec un Inſtrument trenchant, ou quelque choſe qui y a du rapport. Quoiqu'il leur ſoit impoſſible de prouver cela, ils ne ceſſent pourtant point de me dire des invectives, comme ſi je ne faiſois aucune refléxion, ſi l'enfant vient

 mort

mort ou *vivant* au Monde, mais que je lui enfonce ſeulement la tête.

Ils ôſent conclure cela de nouveau, (page 37.) d'une manière déteſtable, de mes paroles, là où moi je parle *de leur grand ſecret*, & dis *que le dit Inſtrument peut faire deſcendre & ſortir un enfant avec la tête enclavée ſans bleſſer la Mère*: Il eſt vrai, que je ne nomme pas ici un enfant *vivant*: Mais je démande ſi l'on ne comprend pas ici de ſoi-même, que c'eſt un enfant *vivant* dont on parle, car ſi l'on n'a pas beſoin d'avoir égard à l'enfant, ce n'eſt certainement pas un *grand ſecret* pour ſortir un tel enfant ſans bleſſer la Mère: en quoi donc conſiſteroit leur grand ſecret?

Le nombre des Ecrivains tendres, pieux, & ſavans n'eſt pas petit, qui ont trouvé dans cet accident (dont nous parlons) que c'eſt ſi dangereux, qu'il faut d'ordinaire que la Mère & l'enfant le payent par la mort; & qui ont fallu ſe contenter de ce conſeil (parce qu'ils ne ſavoient pas mieux alors) que pour conſerver la Mère (ayant démandé permiſſion aux parens, amis, & à ſa propre conſcience) l'on agiſſoit avec l'enfant *vivant*, comme s'il étoit *mort*, & qui ont

fait

fait aussi cet accouchement *sans blesser la Mère*.

Hé bien! puisque cette affaire vieille est si connue, qu'auroit donc votre secret, dont je faisois mention dans ce passage, de plus si je ne comprenois pas là que vous mites un enfant *vivant* au monde sans blesser la Mère? lorsqu'on *n'épargne pas l'enfant*, la Mère a été d'ordinaire bien à tirer d'affaire; cette science étoit vieille, & de peu d'importance.

Je juge donc que leurs invectives sont tout-à-fait refutées, & que *cet Instrument de* Roonhuysen *est de la plus grande utilité & nécessité pour en dilater avec, & en tirer l'enfant*.

La différence est infiniment grande entre cet Instrument *salutaire*, & les *specula matricis* qui sont *pernicieuses*, & que j'ai toujours réjetté, & que je réjette encore, comme ils rendent eux-mêmes témoignage de moi.

Car ces *specula* dilatent-là où souvent l'obstacle n'est pas, ils glissent aussi en arrière dans l'opération, ils exigent les deux mains, sans qu'on puisse aider aucunement l'enfant, & après en avoir fait l'application on n'a avancé de rien, & les mains ne peuvent pas entrer plus

profondement qu'auparavant, parce que tout ſe referme; au lieu que *cet Inſtrument*, dont on ſe peut ſervir ſi facilement, reſte de la plus grande utilité après la dilatation faite.

Par conſéquent donc c'eſt furieux que de dire Page 17. que je loue outre cela à préſent cet Inſtrument, que j'aurois réjetté moi-même ci-devant, parce que j'ai réjetté les *ſpecula matricis* (infiniment différens) comme déteſtables.

Mais c'eſt auſſi fou (page 17.) qu'ils font paroitre, comme ſi je louois *la dilatation*, afin que par-là la tête viendroit gliſſer de ſoi-même, comme ſi je penſois qu'il n'étoit nullement néceſſaire, que la matrice même coöpéra & les muſcles du ventre, ce qu'ils contrediſent donc en faiſant des comparaiſons ſublimes *des cages d'oiſeaux*, *des bas*, *& des boëttes de plomb*, diſans plus outre, qu'ils voyent cependant bien d'un autre Livre, *charge & devoir d'un Accoucheur juré*, que j'ai enſeigné expreſſement il y a tant d'années que j'ai toute autre penſée, ſavoir que *les parties étant dilatées ſe referment.*

Ce ſont des preuves qui font voir, comment la haine, qu'ils ont pris contre moi, fait chanceler leurs penſées

(tou-

(toute la même chose, comme d'accoucher une femme dans deux minutes de tems.)

Pour rendre l'opération de cet Instrument, que je viens de specifier plus amplement, encore plus facile & plus certaine, on a replié les bouts antérieurs de la courbure de notre Instrument un peu en dehors (comme j'ai décrit page 21) (*a*) afin que ces extrémités étans appliquées à quelque endroit de la tête (car il ne sera pas toujours nécessaire d'introduire l'instrument si profondement, qu'on puisse embrasser toute la tête) embrassent cet endroit de la tête non par des bords tranchans, mais par des surfaces amples, & ne fassent ainsi aucune impression ou blessure.

Je vois bien dans le dessein de l'Instrument qu'il semble que ces extremites courbées étoient tellement repliées en dehors, comme si elles étoient devenues par là en quelque façon crochues (comme ils l'appellent) ceci seroit donc la seconde faute de la planche, mais le Dessinateur m'a dit, qu'il n'a pas pu representer autrement cet endroit avec de l'ombre, & il veut aussi verifier, qu'il

 n'a

(a) Dans mon traité que j'ai publié par ordre superieur.

n'a jamais vu les extrémités de mon Inſtrument recourbées ainſi en crochet.

Mais que ceci n'eſt point encore une excuſe tout-à-fait frivole, c'eſt ce que témoignent auſſi le Sieur Nitters, mon Diſciple, & peut-être auſſi le Sieur Tronchain, comme qui ont vu ledit Inſtrument de moi, avant qu'il fut repreſenté, & où ces extrémités ou becs ſont plats l'un joignant l'autre.

Outre cela le Sieur Slichting a vû auſſi lui-même à ma maiſon, qu'il n'y a nullement ces replis dans l'Inſtrument que j'ai fait faire, ſi bien qu'on doit grandement s'étonner de ce que le dit Sieur a pu juger à propos, dans ſon *Embr. nova detecta*, de s'oppoſer ſi fortement à ces replis *repréſentés ſur la planche*, & non ſeulement de m'attaquer odieuſement moi, mais auſſi de nommer ici le Sieur Velſe, ſon bon ami, & le Sieur van der Swan, & de les rendre comme participans en quelque façon dans ce repli repréſenté tant ſoit peu mal, quoi qu'il fut mieux; mais je ne m'engagerai pas dans cet affaire pour des raiſons.

Je dis donc ſeulement, que, quand l'Inſtrument ſeroit ainſi par devant, comme l'ombre le repréſente, que pourtant

il

il n'y en pourroit provenir aucunement ces incommodités dans cet usage de l'Instrument, à laquelle je le loue; de plus, quand on pense, que ledit Instrument seroit plié si *legèrement*, & puis après encore couvert d'un chamois souple rendu onctueux.

Mais ces dits replis pourroient causer plus d'obstacles, si je pensois que l'usage s'en étendit si loin, que le Sieur Schlichting pense avoir décrit & prouvé clair comme le jour, dans laquelle affaire encore je ne m'engage pas, étant assuré que chez tous les habiles hommes & expérimentés mon sentiment ne sera point si clair que le jour refuté & rejetté par le Livre du dit Sieur Schlichting rempli de tant de confiance, lorsqu'on le lit dans sa liaison, & assuré que je me suis assez expliqué ci dessus contre ces fausses accusations, de vouloir agir & opérer *avec tant de violence & d'ignorance*, & que j'ai prouvé qu'il n'y a point d'ombre de preuve.

Outre que nous croyons avoir montré ci-dessus pag. 31. de notre côté sans aucune contradiction, que cet Instrument utile & salutaire est certainement *le véritable secret de Roonhuysen*, l'occasion nous

est

eſt donnée auſſi à préſent de prouver que ledit Inſtrument eſt reconnu & approuvé par d'autres Accoucheurs jurés touchant le principal : on n'a qu'a conférer Butter & la Préface de Chamberlain, devant la traduction Angloiſe de Mauriceau, & Chapman même touchant l'art d'accoucher imprimé en Anglois à Londres, ſeconde édition 1745.

Le Docteur Chamberlain, demeuroit avec ſon pere & ſes deux freres à Eſſex, ils étoient renommés par-tout d'accoucher avec beaucoup de bonheur & de ſuccès les femmes par un Inſtrument ſecret ſans aucune incommodité, & de faire venir l'enfant *vivant* au monde (*a*).

C'eſt ce que Chamberlain dépoſe auſſi éans ſa Préface, & il a y ajouté, que par cet Inſtrument les enfans bien ſitués étoient degagés de l'engagement du détroit ſans ſe ſervir de crochets, oui que même les femmes étoient délivrées des enfans vivans dans peu de minutes ſans empêchement ; mais il avoue auſſi qu'il falloit qu'il cacha cet Inſtrument, pour ne

(a) Voyez la Préface de la traduction Angloiſe de Mauriceau.

ne pas enlever le gain de pere & de freres.

Le Sieur Butter Volume 3. Act. Edenb. pag. 202. confirme tout ceci, & penſe avoir pénétré que leur ſecret conſiſte dans un *Forceps* particulier : mais le Livre de Chapman vous met hors de doute ſi cette recherche a été bienfaite.

Il le fait voir dans la Préface en pluſieurs endroits, & il fait mention page 17 & 18. que des enfans *ayant la tête enclavée* peuvent être dégages ſans crochets ou autres inſtrumens pernicieux dans peu de minutes : mais que dans ces accidens (*b*) l'Inſtrument doit être nn *Forceps particulier* ou *Fillet*. & dans la Préface page 23. rejettant tous Inſtrumens dangereux, il déclare au contraire que *the Forceps deſervs that appellation*, c'eſt à-dire, *qu'il ne croit pas que cet Inſtrument peut être mis au nombre de ceux qui ſont nuiſibles, parce qu'il n'eſt pas plus trenchant que la main, & qu'il peut être introduit avec la plus grande dauceur pour la mere & l'enfant*, oui tellement qu'il ne peut apporter jamais quelque mal.

Enfin

(b) Voyez Chapman dans ſa Préface, page 16, 17, 18.

Voyez Chapman dans ſa Préface, page 20.

Enfin il montre (Chapman page 14) que c'eſt le plus grande néceſſité & utilité de ſavoir, comment les enfans ſont enclavés, & dans de tels cas il veut ſe ſervir du Forceps, comme Chapman dit page 8 & 24. *je ne m'étonne pas a preſent que Chamberlain ait acquis un ſi grand renom dans l'art d'accoucher, pourquoi cela, il avoit un Inſtrument infaillible* NB. *le Forceps*; Que celui qui y a du goût parcoure Chapman, il trouvera que ce que je dis eſt vrai, qu'il a loué ſeulement la grande utilité de ſe ſervir du Forceps pour en tirer avec des enfans vivans.

Et j'ajoute encore ici notre Phenix Flamand le Sieur Heyſter dans ſa Chirurgie page 51. rapportant, que dans des circonſtances, ou on ne peut point avoir l'enfant, & particuliérement lorsque la tête de l'enfant eſt très-groſſe, & qu'on ne là peut pas bien embraſſer à cauſe de la rondeur & qu'elle eſt gliſſante, & qu'il eſt à craindre, qu'a la fin la mere & l'enfant viendroient à perir, que dans ces circonſtances, dit-il, Palfyn a inventé deux cuilliers point tranchans, mais larges & unis aux extrémités (tab. 25. fig. 5.) & qu'il place l'un d'un côté, & l'autre de l'autre côté de la tête, pour en

en ſortir avec l'enfant ſans bleſſure, & pour s'en ſervir principalement, lorsqu'on doute ſi l'enfant eſt mort ou vif.

Heyſter a encore un peu amelioré cet Inſtrument, mais il ne décrit pas cela avant qu'il en ait fait des expériences ſûrs.

Si donc on rapporte les vertus de ce *Forceps de Chamberlain*, avec le mien où avec *le ſecret fortuitement découvert de Roonhuyſen*, on voit ſuffiſamment que ces deux Inſtrument ſont dans le principal une & la même choſe, & qu'on a aſſez prouvé que le dit Inſtrument a été inventé pour les enfans, & qu'on a ſorti des enfans, avec le dit Inſtrument mais qu'il a été retouché par le long & grand uſage.

Mais de plus c'eſt un bonheur qu'on puiſſe auſſi rechercher, comment ce même Inſtrument *comme ſecret* a pu-être connu à ces deux Meſſieurs environ au même tems; car le ſieur Wadſteyn van der Hagen temoigne, que le ſieur Chamberlain s'eſt enfui d'Angleterre pendant les troubles du regne du temps du Roi Jaques, & qu'il eſt venu en Hollande, & qu'il a vecu à la Haye quelque tems preſque en inconu; & que le ſieur Wad-

ſteyn

ſteyn a été fort ſouvent dans ſa jeuneſſe chez le dit ſieur, & qu'il ſçait auſſi tres bien que le dit ſieur a entre tenu grande amitié avec Roonhuiſen; & par conſequent puis que ces deux ontpoſſedé environ au même tems *un Secret*, non differant qu'en tres-peu, il eſt plus que vrai ſemblable qu'étant amis ils ſe le ſont communiqué l'un à l'autre.

Mais que plus eſt, Monſieur l'Inſpecteur Sullyn, un homme auſſi de ſi grand âge, m'a aſſuré moi-même & à quelqu'un du premier rang, que cet Inſtrument tire ſon origine de Chamberlain; laquelle opinion le Sieur Tronchain a auſſi; & qui l'a aſſuré au Chirurgien Nitters, comme auſſi Boom au dit Nitters.

Nous eſperons, que par toutes ces raiſons qui prouvent que notre Inſtrument eſt *véritable*, & qu'on s'en peut ſervir ſans aucune crainte ou danger, Meſſieurs les cinq Accoucheurs jurés voudront bien retracter leurs paroles outrageantes, *que cet Inſtrument*, ou *y aiant du rapport*, *n'eſt pas le véritable ſecret*, *mais toujours préjudiciable à la Mere*, *& à l'Enfant*: ou qu'ils feront enfin obligez de declarer en quoi *leur ſecret* conſiſte: car

ils

ils parlent fort differemment de ceci, l'un dit que c'eſt *une Baleine*, l'autre que c'eſt une *demi-lune*, & un troiſiéme enfin dit NB. à un vénérable Père *que ce ſecret conſiſte en une cuilliere*, peut-être environ ſemblable à celle de Palfyn, mentionné ci-deſſus.

Peuvent-ils auſſi mettre dans leur ſecret le grand ſecret de la ſerviette ci-devant connu à Van Deventer, mais mieux à Denis dans certain accident, dont le dernier me l'a confié ſous promeſſe de le garder ſous ſilence, & lequel ſecret de la Serviette eſt vérifié par quelcun, qui en exerce encore l'art, & qui acquiert beaucoup de gloire à Leide.

Mais quoiqu'il en ſoit, nous ſavons du moins, que lesdits cinq Accoucheurs jurés ne peuvent non plus enſorceler avec *leur ſecret*, ou qu'ils ne s'en peuvent pas ſervir toujours: car nous pouvons auſſi vérifier ceci de la bouche d'un Monſieur bien connu, lequel on ſçait qu'il connoit bien *le ſecret*: cependant, parce que ceci s'eſt paſſé ſous promeſſe de ſilence, je ne rendrai pas le nom public, mais je rapporterai les paroles de Chapman page 17, qui ne différent en rien des ſiennes, *il faut bien obſerver*, dit-il, *qu'il faut que*

 la

la tête soit bien basse avant qu'on puisse se servir de l'Instrument ; ceci en est assez pour le Public : Ceux, qui ont appris l'art d'accoucher, savent bien, quand c'est le tems de faire cette opération manuelle.

L'avis dudit Sieur, qu'il me donna, contenoit cela & il y ajouta, *nous-mêmes nous nous en allons bien deux ou trois fois avant que de pouvoir nous servir de l'opération manuelle de Roonhuysen*; ce qu'on peut verifier par plusieurs accidens.

Comme je pense avoir enseigné mes Disciples, comme le Sieur Theod. Meys Accoucheur juré sur le Coog, & Nitters hors la porte d'Utrecht à tous égards si bien dans l'art d'accoucher, qu'il ne m'est encore connu jusques ici aucun accident, où un d'eux ait été obligé d'aller chercher par ignorance quelqu'un des cinq Messieurs qui ont le secret pour l'assister dans l'accident difficile d'accoucher, quoique j'aye enseigné le dernier uniquement par amitié sans aucun argent, & bien moins, qu'il y auroit eu, comme l'on a débité, quelque accord pour le nouvel Instrument découvert.

Le Sieur Meys, mon disciple, en agit beaucoup mieux, qui, comme il en est déja fait mention, s'ose presenter hardiment

ment ſous les yeux de Plaatman qui a le ſecret, comme Il a été auſſi au mois de Septembre à la maiſon du dit Sieur, & demontrer-là (comme s'il vouloit acheter ſon Secret) comment le Sicur Meys, mon Diſciple, ſçait tirer, & a tiré pluſieurs enfans avec des têtes enclavées dans le detroit *vivans*, & qui vivent encore, quoique Plaatman n'eut rien alors à alleguer contre ceci, que de jurer & tempeter ſelon ſa coûtume ſi bien contre moi que contre d'autres braves Medicins, ſes Bienfaiteurs d'a preſent, declarant que ces Meſſieurs ne ſavoient pas plus ſon ſecret que *Rathlauw*; mais il n'eſt pas néceſſaire de répondre à une langue mediſante.

Si ceci eſt vrai, que les Meſſieurs, qui ont le ſecret diſent, que leur ſecret n'eſt pas connu à Meſſieurs les Inſpecteurs, avant que je décrivis celui-ci de Roonhuyſen, alors le Sieur Nitters a agi avec moi ſon bon ami avec la plus grande imprudence, de manifeſter & montrer à quelques-uns de ceux qui poſſédent le ſecret trop vite ma ſincére déclaration, que je lui avois fait, dont ils ont fait un mauvais uſage: j'en avois aſſez averti le dit Sieur; mais la confiance, qu'il avoit en ſes nouveaux

 amis,

amis, étoit trop grande, & bien loin de là, qu'ils lui donneront quelque chose pour avantage: & le Sieur Tronchain ne lui le peut pas dire, car Plaatman a assuré encore à Meys il y a peu de jours, qu'aucun de Messieurs les Inspecteurs savoit le dit secret.

Comment faut-il donc que je prenne l'assurance de Nitters, qu'il m'a fait, *disant, que le Sieur Tronchain lui avoit dit, qu'il le possedoit; mais le Sieur Tronchain eut du regret de ne pouvoir pas apprendre le dit secret à Nitters.*

Comment peut-on apprendre une chose à quelqu'un, lorsqu'on ne le sçait pas soi-même? & qu'on meprise les autres, mais c'est assez de cette affaire.

Mais puisque j'ai été interdit avec plusieurs autres pour quelque tems de l'exercice d'accoucher, que même un des plus anciens & experimentés ait été interdit, je pouvois facilement me consoler comme

Par exemple le Sieur de Bruyn, un Accouchenr juré très expert, & qui a aussi le secret (qui a mis au Monde environ dix-huit cens enfans, mais à qui l'art d'accoucher a été defendu, parce qu'il ne se veut pas faire examiner) fut man-

mandé dans le Stillſteeg, il y vint, mais trouva les circonſtances pour délivrer la femme n'être pas encore aſſez avancées ſuivant le ſecret de *Roonhuyſen*, mais le lendemain au matin il y revint, & trouva que l'enfant étoit à portée, & accoucha la femme en preſence du très-ſubtil Medicin juré Duret, & c'eſt-là cet accident, dont j'ai parlé page 21.

Boom entr'autres étant appellé par l'Accoucheuſe Agnietje Kettenis, pour venir chez Arriaantje Calf, Femme & accouchée de Jean Hoogers dans le Tuinſtraat, vis-à-vis le Ratelwagtſteeg, & ayant examiné les circonſtances d'une femme en travail d'enfant, declara, que ce n'étoit ni ſon affaire, ni celle de la Sage-femme Agnietje Kettenis.

Cependant la Sage-femme l'accoucha, mais l'enfant, dont elle fut délivrée, fut mort, & la Mere mourut d'abord après

Un même accident arriva auſſi à *Plaatman* ſur le Joode Breeſtraat au mois de Septembre 1747. chez la femme d'un homme, qui choiſit les Epiceries de la Compagnie des Indes Orientales; où Plaatman trouva un enfant bien placé, ſelon que la Sage-femme (Steenbergen) lui avoit dit, mais il répondit après avoir

viſité, que l'enfant & la femme avoient encore aſſez de force, qu'on pouvoit bien attendre juſqu'à huit à neuf heures & l'envoyer chercher alors, ſi bien que leur Secret d'Actioniſte, ou leur Inſtrument Magique ne put rien opérer davantage que d'attendre.

Mais a peine ſix heures eurent ſonnées, que la ſage-femme accoucha cette femme d'un enfant mort, qui paroiſſoit avoir rendu l'eſprit peu avant l'accouchement, ſelon que le Chirurgien experimenté & Accoucheur Ekhard a viſité le dit enfant, & l'a trouvé ainſi : ſur quoi Ekhard alla a la maiſon de Plaatman & lui demanda la raiſon pourquoi il n'avoit pas delivré cet enfant avec ſon ſecret de plus parce que l'enfant avoit été bien ſitué ; & comment il falloit concevoir, qu'on ſe glorifioit tant de pouvoir ſortir des enfans bien ſitués dans deux minutes, puis qu'on en apprenoit tous les jours le contraire : mais Plaatman eut peu ou rien a repondre ſur cela, mais ſembloit être alteré, de ce qu'il étoit tellement reprimandé par un Accoucheur Ekhart rejetté juſqu'a preſent.

Le même accident arriva à Madame B...

B. . . . chez la quelle Dame étant en travail on fit venir le vieux brave & honnette Accoucheur de Bruyn : le dit Sieur venant là & aiant tout examiné dit a la ſage-femme Zytie Maas, que ce n'etoit pas encore ſon tems de pouvoir aider cette malade ; il y reſta juſqu'a trois heures du matin , & fut appellé alors chez une autre, & peu de tems après la ſage-femme delivra la dite Dame heureuſement d'un enfant mort.

Mais qu'eſt ce qui eſt arrivé il y a peu dans le Turffſchip de Breda avec Boom & Plaatman, qui furent appellés tous deux chez cette femme enceinte : toute fois leur Inſtrument Magique ne put pas ouvrir l'orificium uteri, & la femme ne fut point delivrée dans deux minutes ou autant des heures, mais mourut avec ſon fruit.

Et pour ne pas ſeulement rendre reponſe ſur leur page Preuves evidentes &c. imprimé chez H. Bouſſiere ſur le Dam, où ils remarquent pag. 59. NB. *comment un Accoucheur juré, qui dit avoir été exercé à Paris & à Londres, oſe t-il apporter pour ſa defenſe comme une principale operation* NB. avoir ſorti un Arriere-faix qui avoit deja reſté environ 24 heures ; & com-

ment un tel homme ôſe-t-il nommer d'avoir mis au Monde un ſecond enfant, où le prémier a ouvert le paſſage & NB. où il y avoit de l'eſpace pour les mains?

Je ſuis marri que leur genie ſecret pag. 59. Preuves evidentes, ſoit jugé ſi ridiculement de tous les ſçavans & experimentés dans l'art d'accoucher touchant cette affaire; & j'avoüe que je ſuis faché de falloir repondre ſur ceci en paſſant qu'eux Meſſieurs qui ont le ſecret peuvent demander a leur Confrere *Boom*, comment il a trouvé de peu de conſequence avec ſon aſſiſtant *van Dieden* l'accouchement a *Huyſen* (pres de Naarden) chez la fille du *Bourguemaitre Spelt* cette affaire étoit elle auſſi de ſi peu d'importance qu'il ne valoit pas la peine d'en parler? pourquoi le dit ſieur Boom a t-il donc appellé van *Dieden* auprès de ſoi, car eux deux ont mis au Monde avec beaucoup de peine un enfant de la fille du dit Bourguemaitre au mois d'Octobre 1747. Mais parceque le premier enfant avoit fraïé le paſſage, & qu'il y avoit de l'eſpace pour les mains, comme ils diſent pag. 59, ils n'ont cependant pas pu ou ſortir le ſecond enfant dans ce cas, ou, comme j'apprens,

la

la Patiente n'a pas voulu ſouffrir la ſeconde operation facile de deux minutes, mais mieux ſouffrir la mort, comme auſſi elle eſt morte avec le ſecond enfant ſans en être delivrée:

Ne penſoient ils pas alors que l'uterus pouvoit d'abord ſe reſſerrer comme ils ont paſſé pag. 59. dans l'affaire qui m'eſt arrivée & la quelle ils ne jugent pas digne qu'on en parle ſeulement & ils n'ont pas penſé auſſi que je n'ai pas été preſent a l'Accouchement en Friſe, mais que j'ai été appellé bien douze heures après que le premier enfant fut mis au Monde, & que je delivrai alors promtement & heureuſement la ditte Malade.

Il ne faut pourtant pas que perſonne penſe que je veuille accuſer le dit Sieur Boom, ou quelcun dans ce fâcheux accident qui lui eſt arrivé à Huyſen: non: je veux croire volontiers qu'ils ont bienfait leur poſſible, comme moi & d'autres fairions auſſi. Mais je veux, peux, & il m'eſt permis de comparer cet accident, qui leur eſt arrivé, lequel ils m'attribuent ſi méchamment de n'être pas digne qu'on en parle, avec ces accidens qui leur arrivent tous les jours, afin d'égaliſer

lifer leur grande fcience fecrette avec celle de ma petite pratique, & ainfi faifant on trouvera le montant, fi on l'additionne bien, d'accord.

Ainfi je ne fuis nullement marri, ou n'ai nullement du regret touchant page 59. que je confulte avec eux ou non, car dans les confultes on requiert ou des beaucoup plus expérimentés, ou heureux, quant au premier article, avec tant plus d'experience, ils n'y peuvent point fatisfaire dans les confultes, parce qu'ils fe font jurés les uns les autres de ne point parler a des étrangers de leur operation manuelle, mais de la tenir caché, & quant au fecond article, je laiffe au tems & à d'autres a en juger.

Et fi nous voulions retrograder de quelques années, & faire mention du Journal que j'ai tenu de leurs Accouchemens, tout leur faire prouveroit qu'ils ne poffédent rien plus que d'autres braves Maîtres; car fi leur fecret eft fi univerfel, d'où vient donc, qu'ils font fi fouvent malheureux, comme par exemple chez Mademoifelle Punt, une Actrice renommée pendant fa vie, & une femme qui étoit affez promte de refolution pour tout fouffrir, où Boekelman n'a-

n'avança rien, quoiqu'il travailla tant & plus, car il parut ainſi puisqu'il envoya ſon Diſciple Albert Titſing, qui épuiſa auſſi toutes ſes forces à travailler; mais qui n'avançoit auſſi rien, juſqu'à ce que ladite Damoiſelle Punt mourut, ſuffiſamment dans l'operation, avec le fruit, ou les fruits, c'eſt dequoi le Medicin, & l'Accoucheuſe expérimentée Gr. van Laar peuvent rendre témoignage.

Comment en arriva-t-il dans le Spiegelſtraat, où Boekelman ſortit un enfant, & y laiſſa le ſecond.

Et comment en a-t-on âgi avec Mademoiſelle la *Rivière* dans la boutique où l'on vend des Dentelles dans le Warmoesſtraat? ni Boekelman, ni Titſing la purent accoucher, mais lorsqu'on eut fait venir notre bon & ſincere De Bruyn, elle accoucha dans le moment.

Paſſant pluſieurs autres accidens, chacun ne peut-il pas voir a préſent que ce Secret n'opere rien plus chez eux, que chez moi & des autres, & je leur demande à preſent, ſi un tel coup m'arrivoit une fois dans ma pratique, comment ne m'inſulteroit ou ne croiroit-on pas contre moi? Mais qui travaille avec la crainte du

Sei-

Seigneur, & ſe confie en lui, qui eſt ce qui lui ſera en obſtacle?

Mais encore davantage! il ſe decouvre encore ici une heureuſe decouverte qui ſert à demontrer que premiérement un *Inſtrument reſſemblant beaucoup au nôtre* eſt du moins connu au Sieur Boekelman, en ſecond lieu que ledit Sieur tient ledit Inſtrument comme ſecret, & que ledit Inſtrument ſemble convenir dans le principal but.

Car le Chirurgien & Accoucheur juré N. N. m'a declaré en écrit ſur un papier timbré, & en preſence de témoins & ſousſigné, que frequentant la maiſon de A. Boekelman l'an 1735, il y a vu & examiné un *Inſtrument* environ le même que celui que j'ai rendu il y a peu public de *Roonhuyſen*; mais que cet Inſtrument étoit beaucoup plus petit, & qu'il y avoit au deſſous une ſubtile reparation, ſi bien que la charniere n'a pas beſoin de ſe lacher en introduiſant dans le Vagin, & que par cette réparation le dit Inſtrument ſeroit encore plus commode pour l'Enfant & la Mere, comme il teſtifie auſſi que *A. Boekelman* avoit coutume de porter cet Inſtrument auprès de ſoi dans un ſachet de cuir ou dans la poche de ſa culote: Toutefois en quoi ce change-

ment

ment véritablement conſiſte, c'eſt ce qu'il m'a falu promettre, que je tiendrois enſemble avec ſon nom (juſques ici) ſecret, juſqu'a ce que les Magiſtrats en pourroit diſpoſer autrement, dans lequel cas il eſt prêt à declarer ceci par un ſerment ſolennel.

Comment faut-il donc entendre cette ſerieuſe declaration de A. Boekelman *cum ſociis* (page 8.) qu'il n'a jamais vu aucun Inſtrument reſſemblant a celui que j'ai décrit & repréſenté.

Je finis donc tranquillement par ceci a traitter de ce Secret, repetant, mais avec plus de ſureté, les paroles de mon Livre précedent, imprimé chez Graal, page 25. *Je ne trouve pas ſans apparence de vérité, que le dit Inſtrument ait été bonifié ou du moins changé entre les mains des Accoucheurs dignes par une continuelle experience.*

Il nous reſte ſeulement à répondre en très-peu de mots ſur quelques points, qui ne regardent pas tant la découverte de cet Inſtrument en queſtion, mais lesquels ces cinq Maîtres Accoucheurs jurés (prévoiant bien que leur maniére injurieuſe ne trouveroit pas tant de credit) y ont ajoutez, & lesquels ils ont

tour-

tournez ou rendus comme honteux d'une maniere deteſtable, pour venir à leur grand but, qui eſt (comme ils eſpérent page 12.) NB. de me ruïner ſubitement: comme ils continuent encore de me dire des invectives de bouche en pluſieurs endroits; toutefois nous ne ferons pas reflexion ſur ces bagatelles, mais répondrons ſeulement ſur leur écrit injurieux mis au jour.

Ils diſent donc a leur mode (Pag. 54.) comme ſi je ne devois pas avoir bien traitté la femme de Moïſe Levi dans l'accouchement, (quoique la Mere & l'enfant vivent encore juſqu'a cette heure) parce que je n'ai pas été appellé quelques années après chez cette même femme, mais que A. Boekelman l'a accouchée: (NB. Plaatman avoit ſervi cette même femme de Moïſe Levi l'année avant, lorſque moi, je l'accouchai l'année ſuivante) pouvois-je prouver par là que Plaatman n'avoit pas bien traitté cette femme? point du tout: toute fois on voit encore, dans cette affaire comment ils montrent au Public leur ſtupidité au milieu de leur malice. Car premierement je dis Pag. 16. que j'accouchai la femme d'un enfant vivant en peu

de

de minutes, & que tous deux furent conſervés.

Eſt-il donc permis de blamer ainſi uniquement ſur quelque vraiſemblance?

En ſecond lieu A. Boekelman a parlé de pres a cette femme, & a ſon mari, pourquoi ne rapporte t-il donc pas, quelle reponſe il a eu de l'homme, & de la femme, Voyez Pag. 35. lorſqu'il s'informa là de moi.

En oſe t-il bien dire mot ? a t-il appris là le contraire, ne montre t-on pas combien on eſt en peine, puis qu'on me vouloit ici m'en donner encore ma part, d'ont chacun conçoit d'abord l'abſurdité.

Mais pour toute ſureté ce même Moïſe Levi m'a donné une déclaration en écrit, qu'il a ſigné, *qu'il ma cherché dans le ſecond accouchement, mais qu'il ne m'a pas pu trouver ſi vite, parce que j'étois demenagé, & qu'il s'eſt ſervi alors par la grande hate de A. Boekelman, & qu'il n'a pas eu d'autres raiſons outre celle-là, puis qu'ils étoient ſatisfaits lui, ſa femme, & ſes parens & amis, du premier accouchement*, (ce que le dit Moïſe Levi veut declarer par ferment devant le Livre de la Loi.)

Quant au reſte je ne le juge pas digne de

de reponſe, ou d'excuſe, ſçavoir qu'une Damoiſelle par grande pitié pour cette malheureuſe femme, me rencontrant en ruë me ména avec elle à ſes fraix pour accoucher cette femme, *ſans que celle ci en fut averti auparavant.*

Mais ils s'amuſent par tout à de telles bagatelles : c'eſt ainſi qu'ils me défient Pag. 55. *ſi j'oſe bien parler touchant l'affaire publique arrivée ſur le Bleekers pad au Weetering*: Qui ne penſeroit pas, lorſqu'on fait reflexions ſur les inſultes & paroles medifantes paſſées, que cette affaire devroit être ſi criante, qu'ils la paſſent ſous ſilence, pour me tenir pourtant encore hors des mains des Juges? Et cependant toute l'affaire conſiſte ſimplement en ceci, que la femme eſt venue chez moi environ le quatrieme mois de ſa groſſeſſe, & que je lui ai dit qu'il y avoit plus de ſujèt a croire qu'elle étoit malade, qu'enceinte, comme un Docteur ſçavant chez le quel je l'avois envoyée, avoit auſſi cru, & qu'elle a été accouchée au terme fixé par une ſage-femme d'un enfant mort. (Quelle affaire criante !) ſi quelqu'un penſe ſeulement qu'on trouve ces ſignes preſque au terme quelque fois ſi douteux je m'aſſure qu'il ne m'imputera

pas

pas du tout mon doute à un ſi grand crime dans un tems ſi moins avancé. Je crois que ceci peut arriver à un chacun, quoi qu'il obſervent les circonſtances, tres prudemment ; mais ces ſortes de paroles remarquées dans leur écrit injurieux, ne ſont veritablement que des armes des ſerpens mourans, qui tachent à leur dernier ſoupir de vomir tout le venin, qui leur reſte.

Mais ces mêmes Meſſieurs procedent outre cela, & n'ont pas de la honte, afin d'affronter ma perſonne, d'engager auſſi dans cette affaire des habiles hommes & renommés de Paris ; & de les accuſer temerairement & fauſſement (Pag. 53.) *comme ſi le Sieur Gregoire rompoit toujours la tête de l'enfant étant dans la naiſſance*, ouï même comme ſi un homme ſi renommé *ne ſçavoit rien faire autrement que de ſortir tous les jours la poupée de la manche avec le Forceps ſans lui faire du mal.*

Mais je dis que c'eſt une menterie manifeſte ; que c'eſt faux que le ſieur Gregoire rompe la tête d'un enfant, ou qu'il ait appris cela à nous, ſes Diſciples : Et je ſais bien, qu'il y en a bien dans ce Païs, qui voudront défendre volontiers l'honneur de leur Maitre avec

 juſti-

justice, comme ils savent bien, qu'il y a chez le dit Sieur en usage un Forceps derivé (selon que j'ai appris à present) de celui de Chamberlain ou Chapman.

Il y a déja aussi un Monsieur, qui est venu prendre le parti du dit Sieur, car le Sieur Schouten, Medecin à Alkmaar aiant lu cette invective contre le Sieur Gregoire, m'a écrit de son propre motif, *qu'il a demeuré quelque tems à la maison du dit Sieur à Paris, qu'il sçait que ce sont des faussetés que le dit Sieur rompe les têtes, qu'il sçait au contraire que le dit Sieur tire les enfans, qui sont enclavés avec la tête, vivans; & qu'il a été voir & visiter des tels enfans le lendemain, & qu'il, les a trouvé en bonne santé.*

Je ne doute non plus, où le Sieur Gregoire même s'expliquera bien sur ce sujet à quelque occasion.

Et c'est ainsi, que je leurs pourrois aussi faire voir par mes Attestations, qu'ils parlent & écrivent comme des ignorans, que *le Sieur Gregoire* m'auroit *seul* instruit dans l'art d'accoucher, & non pas aussi les autres Messieurs, que j'ai nommé.

Je pourrois aussi faire voir comment

Son

SON EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR van Hoey m'a procuré l'occaſion pour coöperer dans l'Hôtel-Dieu même, ce qu'ils ſuppoſent être incroyable.

Mais qu'eſt ce que cela aidera ? les Meſſieurs qui ont le Secret, qui ne ſont jamais ſortis de la cuiſine de leur Pere, ne voudront jamais ſe faire un juſte plan comment cela va là, mais qui aiment mieux être aſſis dans *Blaauw Jan*, ou *Vredenburg* à fumer leurs Pipes, pour continuer là leurs injures.

Et qui penſeroit, qu'ils ſeroient ſi hardis, encore par diſette, de faire juger aux Lecteurs auſſi par une naturelle deſcription d'un accouchement impoſſible, ſi ceci ne prouve pas ma grande ignorance ?

Je ſuis cependant aſſuré, que les Lecteurs ne ſont point tombés dans la même penſée qu'eux : car le cas eſt, que j'étois appellé chez une femme, qui avoit été long tems en travail, & qui avoit été traittée par pluſieurs: elle étoit en agonie & ſembloit aller rendre l'eſprit; la tête de l'enfant avoit été tiré très bas avec un crochet par Maitre François (qui étoit connu alors ſous ce nom) la dite tête avoit un morceau d'os emporté,

& étoit en partie privé de cerveau ; je pus reconnoitre la ſituation de l'épaule gauche par mes doigts introduits tout le long de la tête bleſſée, & conclure de cela de quelle manière il falloit que l'épaule droite fut à peu près ſituée.

J'avois fait ce rapport tel à Monſr. *De Bois Profeſſeur* en Anatomie, & lui avois montré l'impoſſibilité d'accoucher.

Mais après ce tems-là j'ai mis ceci comme une choſe poſitive dans mon petit livre, puiſqu'on l'a trouvé heureuſement ainſi par l'ouverture du cadavre.

Toute la difficulté, qu'il font ſur ce ſujet, eſt par conſéquent très facilement refutée.

Mais parce que vous écrivez, diſent-ils, *qu'on trouva le baſſin dans le cadavre ſi étroit que la main n'y pouvoit paſſer ni retrograder, beaucoup moins donc qu'on y pouvoit avec jugement comprendre quelque partie* (c'eſt-à dire pour l'embraſſer,) *c'eſt pour cela que vous êtes ignorant ou fou; car vous ne pouvez pas avoir fait la deſcription de la ſituation des parties avant que d'avoir avancé non ſeulement votre main, mais même une grande partie du bras par le baſſin dans la cavité de la matrice:*

Mais méchans idiots ne comprenez-vous

vous pas mêmes la grande différence qu'il y a de toucher & de decouvrir quelque choſe avec les bouts des doigts allongés quoiqu'avec beaucoup de la peine, principalement parce que l'épaule gauche étoit tirée en biais & en bas, ou de comprendre avec diſcernement par toute la main & courbée pour l'embraſſer & pour le tirer a ſoi? eſt ce que cela ne peut pas bien s'accorder enſemble que l'ouverture inferieure du baſſin ſoit plus ſpacieux, & que cependant la circonférence ſupérieure ſoit platte & étroite? & c'eſt ici ou les épaules furent retenues: ce qui cauſa tout, que nul vieux maitre, ou *poſſeſſeur de ſecrets*, bien moins qu'un jeune put haſarder ici quelque choſe avec tant ſoit peu d'eſperance, comme ces poſſeſſeurs de ſecrets mêmes ſe trouvent quelquefois dans ces circonſtances facheuſes, comme, par exemple, *Boekelman* & *Titſing*, chez *l'Epouſe* de *Punt*, comme auſſi *Titſing* & *Boekelman* dérechef dans le Warmoesſtraat chez de la Riviere ou le Sieur de *Bruin*, fit même encore l'accouchement.

Mais, Lecteurs honorés, je décrivis outre cela, *qu'ayant ouvert le ventre, je*

 vis

vis que le demi bras droit avoit pénétré avec les omoplates de l'enfant par la partie inferieure de la matrice (ſans limiter par quel accident) *& qu'on trouva au ventre de la femme bien un demi ſeau d'eau, ſuivant toute apparence cette eau, qui s'écoule autrement d'ordinaire avant la naiſſance.*

Que cet accident eſt véritable, c'eſt ce que je vous peux dire d'avance, & Monſr. le Vénérable Théologien Hoffſted à Franeker, qui eſt encore en vie, peut verifier ceci en qualité de témoin oculaire.

Mais c'eſt dans cet accident, que d'autres ont vu ſi ſouvent, qu'ils montrent leur grande ſcience, laquelle ils penſent à preſent auſſi (je crois) avoir afermé enſemble avec leur ſecret, & qu'ils ſe confient de pouvoir mettre ſuffiſamment au jour mon ignorance par *une demande ſeule.*

Quelcun, qui a tant ſoit peu quelque connoiſſance touchant la ſituation de la matrice, peut-il demandent ils ajouter la moindre foi a ce rapport? Le tendre bras de l'enfant (demandent-ils) *peut-il percer les membranes, oui la matrice même? c'eſt cependant de cette façon* (diſent-ils) *qu'il faudroit que la bleſſure eut été faite.*

Phi-

Philoſophes ſubtils ! ſi vous aviez plutôt demandé à l'un ou à l'autre *Ecrivain*, au lieu d'un *Lecteur*, qui ne répond pas ſi vite, *ſi la matrice ne ſe peut pas percer autrement qu'avec une cheville de fer*, vous auriez eu pour réponſe chez Veſling *Syntagm. Anat. Cap.* 7, *qu'un enfant pénétre ſouvent par une matrice* ROMPUE *dans le bas ventre, ſoit* NB. *avec la* TETE, *ſoit* NB. *avec les* MAINS, *ſoit* NB. *avec les* PIEDS, *ſoit enfin* NB. *avec tout le corps.*

Bartholinus *de inſolitis part. viis.* rapporte entre beancoup d'autres exemples, que Fauſſius ſur le rapporte d'autres Ecrivains apprend, que ce *n'eſt pas une choſe rare, qu'un* FRUIT *deſcende par une matrice* ROMPUE *dans le bas ventre*; mais il témoigne même, *qu'une femme forte et ſaine, portant un Enfans ſain dans ſon ventre, ſe renverſoit en devant ſur ſes genoux quatre ſemaines avant le tems d'accouchement; quelle entendoit quelque bruit, comme s'il y avoit quelque choſe de forcée dans ſon corps; qu'elle étoit après ce tems la pâle, & qu'elle ſentoit une grande péſanteur dans le ventre que le terme d'accoucher étant venu, les tranchées demeuroient en vain quelque tems, juſqu'à ce qu'elle mourut; que le cadavre étant ouvert on trouvoit*

 un

un enfant à terme, nageant dans beaucoup de ſang dans le ventre, & que les cotés de la matrice rompue étoient de l'épaiſſeur de deux doigts à travers.

Les Ephem. Nat. Cur. dec. 1 à 2 Obſ. 5 rapportent, *qu'on croyoit qu'une femme s'accoucheroit bien dans le terme fixé; que le travail duroit deux ou trois jours avec une piquante douleur dans le ventre, que le bras droit de l'enfant étoit né, mais que les ſage-femmes ignorantes ne pouvoient pas l'accoucher; qu'on eſt venu à ſavoir par l'art d'Anatomie que l'enfant avoit pénétré par la matrice rompue, presque comme par une exulceration, dans le ventre, & que le bras droit étoit encore dans la matrice.*

Hollerius rapporte, *qu'une femme, avant qu'elle fut accouchée de ſon enfant reſta qninze jours avec l'enfant avançant ſon bras par le nombril, & que cependant la mère & l'enfant ont été ſauvés.*

Hildanus Cent. 1. Obſ. Chir. 64. a auſſi appris lui-même, *qu'une Femme ayant été onze jours en grand travail, a reçu d'un homme ignorant un Medicament très-efficace, pour faire venir des tranchées qu'elle avoit ſouffert par-là de très-grands efforts; mais que l'enfant robuſte ne pouvoit pas paſſer par le*

trop

trop grand détroit du paſſage naturel, ſi bien que la femme en mourut : qu'il trouva que l'enfant NB. *avoit rompu la matrice par les grands & forts mouvemens, & que la tête avoit penetré par cette rompure dans le bas ventre, oui que la matrice étoit tellement reſſerrée autour de ſon cou, qu'il penſoit que l'enfant avoit été étranglé comme cela.*

Enfin *Roonhuyſen* rapporte livre. 2, Des Obſervations pag. 20 comme témoin oculaire, auſſi un accident, tout à fait ſemblable au mien dans le principal, à quoi je prie ces Meſſieurs de faire attention.

Car une femme, ayant été en très grand travail pendant quelques jours, mourut.

Il en ouvrit d'abord le cadavre, & obſerva que l'enfant ne trouvant point d'ouverture dans l'orifice de la matrice, avoit rompu avec la main, ou les mains la matrice, & avoit comme penetré ſans aucune exulceration par elle, & étoit tombé ainſi en même tems avec l'effluxion NB. *des eaux dans la cavité du bas ventre, ſe cauſant ainſi la mort à ſoi-même & à ſa mere.*

C'eſt ici *qu'il trouva le placenta même en partie dehors, & attaché bien ferme au boyau colon, ſi bien qu'il penſoit qu'il s'étoit*

faite parlà quelque circulation dans ce peu de tems; mais n'eſt-il pas vraiſemblable que le ſang caillé, ou les ſurcroiſſemens polypeux de ce ſang ſorti de ſes vaiſſeaux peut avoir attaché ainſi le placenta entre les rides & les replis au grand boyau.

Roonhuyſen penſe *comme s'il y avoit précédé quelque violence extérieure de heurter & pouſſer, & que par la cet endroit de la matrice étoit devenu tendre*, ce qui peut-être auſſi eut lieu dans l'obſervation, que j'avois décrite.

Si lesdits Meſſieurs cherchent d'avantage des accidens de cette nature, ils les pourront trouver très facilement, comme chez *Amos Lambregts* & *Acta Lipſienſia*, & alors ils demanderont bien excuſe de cette accuſation, à ſçavoir *que je ſuis un ſi grand ignorant.* Ce qu'ils penſent prouver avec autant de poids page 41 *parceque j'avois dit avoir decouvert, que Boekelman ſe ſervoit quelquefois d'un long crochet dans ſa principale opération dans un grand & penible travail.*

Pour ne pas parler ici de l'Angleterre, je rapporterai un témoin connu qui eſt le Sieur de *Bree*, Imprimeur, connu

pour

pour un brave & honnête homme, qui veut bien faire ferment, la néceffité le requerant, qu'il a eu ce même crochet entre fes mains, lorsque Boekelman eut accouché avec le dit crochet la femme fur le Dam (dans le Hond in de Pot) comme le Sieur *Nitters*, Chirurgien, peut témoigner, a qui le Sieur de *Bree* a fait le premier cette découverte, fur l'inftance duquel j'ai fait faire ce crochet. Mais jamais je n'ai eu dans ma penfée de m'en fervir.

Pourquoi Nitters a-t-il été fi fou de montrer le dit crochet à fon grand amie, qui n'en a rien fait qu'un mauvais ufage ? & quand le dit crochet fut montré au vieux Sieur *Plaatman* par de *Bree*, lorsqu'on vendit fon bien de campagne, le premier, tépondit; ,, Boe-
,, kelman a-t il donc été yvre, qu'il n'a
,, pas fçu mieux cacher ce crochet,
,, mais on exige d'un Boekelman de nier
,, cela effrontement,

Mais c'eft encore plus abfurde, qu'ils objectent de ceci page 42, *tantôt il rejette les crochets comme mortels, tantôt il les loue, & les juge être falutaires, par conféquent il eft fou :* car ils favent auffi bien

que

que moi, que *ce susnommé crochet de Boekelman* n'est autre chose qu'une Platte lame jointe de fer, par devant fait en crochet comme une demi-lune, & qui différe infiniment beaucoup des *véritables crochets*, que j'ai rejetté & que je rejette encore, & qui étoient pointus servent a percer la tête ou autre partie de l'enfant, & le tirer ainsi à soi après l'avoir blessé.

Mais l'usage du *crochet de Boekelman* est pour s'en servir sans blessure, comme j'avois montré ci-devant (*a*) d'une tenette à cullier de notre Instrument, & lequel a été approuvé par le silence des dits Sieurs.

C'est ainsi qu'il est de peu d'importance *que le Sieur Nitters* page 43. des preuves évidentes eut refusé cet Instrument, non, il me l'avoit prié avec instance, comme aussi je le lui ai donné sans aucun argent, quoique ce fut, par notre ancienne amitié, mais le dit Sieur, me tourmentant si fort, avec un bon but, qu'il le fut faire voir au Sieur Tronchain, que je lui accordai, parce qu'il attendoit une confirmation dudit Sieur, & encore d'avantage parce que ledit Sieur avoit assuré à Nitters, qu'il pos-

(a) Secret renommé pag. 22.

poſſedoit auſſi le dit Inſtrument, c'eſt-là que Nitters entendit que le dit Inſtrument étoit faux, là nous ſavons au contraire que le dit Sieur n'a jamais vu, ſuivant le dire de Plaatman, le dit Inſtrument, ni perſonne du Collége de Medecine d'Amſterdam; & c'eſt par cette raiſon que j'ai redemandé le dit Inſtrument jugeant que le dit Sieur n'en avoit auſſi pas beſoin, dans l'eſperance qu'il l'apprenne à préſent d'eux, comme nous avons ſouhaité en un autre endroit.

C'eſt un bonheur que des principaux Docteurs, & des gens renommés dans l'art d'accoucher m'ayent écrit & donné des autres preuves de cet Inſtrument, leſquelles nous mettrons au jour en ſon tems.

Mais quant au reméde, touchant lequel ils m'accuſent auſſi d'une grande faute, ou folie, parce qu'ayant ci-devant rejetté les ſpecifica, j'en fais à preſent mention, j'en peux aſſurer ſur ma parole d'honneur, que dans pluſieurs accidens quand les véritables tranchées diminuoient ou qu'on les exigeoit, & que l'accouchement même avoit reſté quelques jours ſans s'avancer, ce remé-

de

dé, ayant été donné par un certain Médecin à l'imitation d'un Ecrivain renommé dans des juſtes circonſtances, n'a jamais trompé, & que l'ayant éprouvé moi-même, il n'a auſſi jamais manqué (& je ne l'ai pas auſſi loué d'avantage) ſi bien que j'ai été pour cela convaincu de pouvoir eſtimer le dit reméde comme un *Specificum*, quoique ci-devant j'ajoutaſſe peu de foi à de tels ſpecifica, & que j'y ajouterois encore ſans l'experience que j'en ai fait.

C'eſt encore parler fort ſottement que de m'imputer à moi ou au médicament la faute, de ce que la Sage femme laquelle on ſçait qu'elle peut ſi facilement ſe tromper dans cette affaire quoique étant ſi bien examinée) s'en étant ſervi a mon inſçu & mal adroitement, n'y voit aucun avantage (ſi cet accident eſt arrivé ; ou de remarquer pour une faute de ce qu'on ne ſouhaite point de gain des pauvres gens, & que pour cela on ſe fait payer par la Sage-femme ſeulement le tems.

Mais peut-être *Steyntje Jans* n'auroit elle pas donné cette déclaration, qui ſe trouve dans vos archives, comme on dit, ſi j'avois mis de tems à autre quel-

ques

ques florins dans la main de cette pauvre, & même nullement eſtimée parmi des habiles Sage-femmes Accoucheuſe *Steyntje Jans* Mais je ne ſuis pas de cette religion-là, & c'eſt pourquoi peut-être que j'avance tout doucement dans la pratique de l'art d'accoucher.

Comme je crois donc, Lecteur raiſonnable, d'avoir prouvé aſſez évidemment & d'avoir refuté ſuffiſamment le naturel menteur; enclin à la mediſance, ignorant, & ne méditant que ma ruïne, de ces cinq Meſſieurs ſur nommez par leur Ouvrage, *Preuves Evidenies*, *imprimé ſur le Dam*, *chez Bouſſiere*: Je peux auſſi finir en ſeureté en declarant que ce Livre d'eux, que je viens de mentionner finit par une menterie évidente, *que j'ai répondu dans mon examen*, *que je romperois la tête enclavée*: je nie cela franchement, & je prie & attend que *Meſſieurs les Examinateurs* tant ceux d'*Amſterdam*, que ceux d'*Utrecht*, auront bien la bonté de me vouloir rendre la juſtice convenable là-deſſus.

Pour concluſion je peux ajouter ici, que je me tiens aſſurê que chacun voit bien, que s'ils ont répondu d'une maniére ſi médiſante dans leur Livre, in-

di-

diqué ici par tout, à mon amiable invitation faite ci devant, pour venir en consulte avec eux accoucheurs jurez dans des cas difficiles, comme ; *celui oui arriva dans le Turfschip de Breda* &c) que je peux avoir peu d'obstacle en regret de ce que de telles gens me promettent ouvertement, qu'ils n'entreront point en consulte avec moi dans l'art d'accoucher, parce que je suis du moins assuré que leur presence ne me portera point de préjudice ou de deshonneur.

Je cherche & vois ici l'avantage & l'utile
C'est pour à l'envie ses armes ôter,
Je cherche, qui plus est, par Science avec zèle,
L'art, que je cheris, toujours à cultiver.
De Roonhuysen j'écris l'art, a chacun démontré
Devant le Tribunal de Pallas approuvé.

Imité suivant Abrah. Titsingh,
*après la Lettre d'*Ulhoorn.

EXPLI-

EXPLICATION

De la Répresentation sur la

PLANCHE.

LA Planche ci-ajoutée signifie & est l'Instrument secret de Rogier Roonhuysen, tenu si longtems caché & si renommé, que j'ai rendu public par ordre supérieur, & communiqué pour tous les braves Chirurgiens & Collegues dans l'art, & du quel on se sert dans les accidans les plus difficiles de l'accouchement lorsqu'un enfant reste engagé dans le passage, pour l'en degager & le mettre au monde d'une manière promte & facile, comme il y a déja plusieurs Messieurs experts dans l'art d'Accoucher qui nous ont déjà communiqué par des lettres, à notre satisfaction, leur approbation.

Lorsqu'on veut faire faire cet Instrument, il faut qu'on prenne deux petites langues ou morceaux de plomb battus minces, & qu'on les applique aux deux côtez du cou d'un enfant nouveau né, & qu'on les courbe de sorte qu'elles emboëttent bien ferme tout le tour de la tête; alors on les leve prudemment de la tête, & on courbe les extrêmitez, qui ont reposées au cou, aussi serrées & unies l'une contre l'autre, la quelle conjonction est les prétendus becs ou crochets, que mes Parties

y ont voulus abſolument admettre, mais lesquels becs y ſont abſolument néceſſaires;

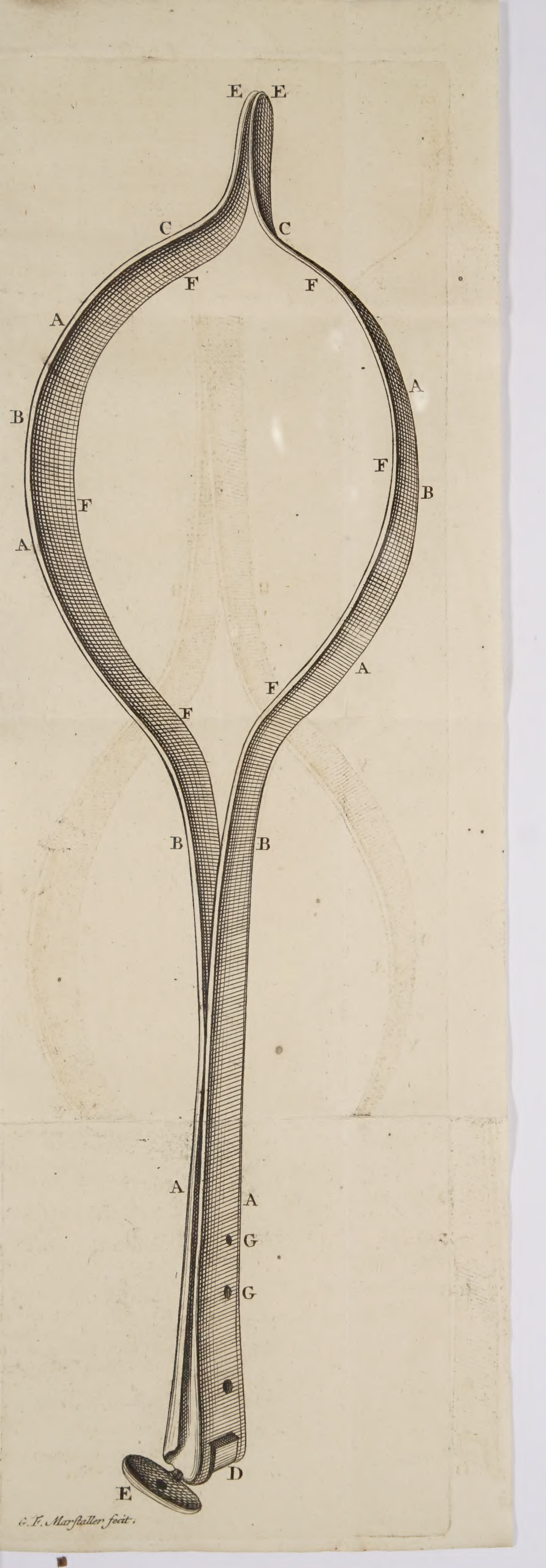
Prémièrement parceque ces becs empêchent que la tête ou le cou de l'enfant ſoit preſſé ou bleſſé:

En ſecond lieu parceque cet Inſtrument s'introduit & gliſſe beaucoup plus facilement par ces becs le long des deux côtez de la tête enclavée de l'enfant, que de ſoi-même comme il paroitra, lorſque nous decrirons l'Inſtrument de ceux qui gardent à préſent le ſecret, lequel Inſtrument eſt fait de cette manière que la charniere n'a pas beſoin d'être lachée; toute fois nous nous en tiendrons pour le preſent au different touchant l'Inſtrument de Roonhuyſen, & nous en communiquerons ſi exactement qu'il nous ſera poſſible, la repreſentations naturelle de la planche, ayant cette eſperance que leur yeux ſeront eclairés dans cet entre temps, & qu'ils pourront mieux voir, & faire faire cet Inſtrument; peut-être qu'ils opereront alors encore plus heureuſement, comme nous l'eprouvons déjà d'autres. La planche ci-jointe repreſente la veritable grandeur de tout l'Iuſtrument, qu'on voit un peu de côté.

A. A. A. A. A. A. Deux lames Elaſticques plattes & d'acier, chacune de la largeur d'un petit pouce, ſont exactement l'une contre l'autre, juſques B. B. l'épaiſſeur à peine d'une demi ligne, excepté la moitié de deſſous un peu plus epaiſſe qu'au deſſus où c'eſt courbé.

B. B. B. B. Deux cercles courbés en forme de poires des deux ſuſdits lames l'une contre l'autre, juſques C. C. où les extremités de C juſqu'à E. E. ſont repliées droites repoſant l'une contre

l'au-


E
E
C
C
F
F
A
A
B
F
F
B
A
A
F
F
B
B
A
A
G
G
D
E
G. F. Marstaller fecit.

ERRATA.

Pag. 21	l. 17.	Dix huit cent.
17	— 22.	pouvez vous laiſſer.
24	— 15.	n'ont point trouvé. (L.C.)
35	— 9.	Son horreur, of uytkratſen.
30	— 28.	ils declarent.



